



La Cour suprême de l'ONU a décidé de statuer sur la demande de cessez-le-feu de l'Afrique du Sud Page 6

FLN, RND, EL BINA ET EL MOUSTAKBAL

Une alliance politique nouvelle en quête de consensus



© Photo : D.R

Dans un contexte caractérisé par l'approche de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, la vie politique algérienne connaît un regain d'animation. Quatre formations politiques, dont les mieux représentées au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), à savoir le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), et avec eux le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal, annoncent la constitution d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lire en page 2

LA PRIORITÉ DE LA CLASSE POLITIQUE **Renforcer le front intérieur**

Page 2

COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL DE LA FAF



Nécessité de mettre en avant les compétences algériennes

Page 15



ARKAB À PROPOS DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER, PÉTROLIER ET GAZIER

«Les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration»

Page 4

BEJAIA**Le projet d'extension de l'aérogare réceptionné**

Le projet d'extension de l'aérogare de Béjaïa "Abane Ramdane-Soummam", a été réceptionné mardi en présence du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana. Inaugurée par le ministre, la partie de l'agrandissement de l'aérogare de Béjaïa a augmenté ses capacités d'accueil, et lui permet désormais des prestations et des services plus relevés à ses passagers grâce à de nouveaux équipements plus adaptés autant en terme de sécurité que de confort, selon les explications fournies sur place.

AUTO-ENTREPRENEURS**10.000 inscrits sur la plate-forme numérique en cinq mois**

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), à travers sa plate-forme numérique dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, lancée fin janvier dernier, ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi. S'exprimant lors d'un point de presse, organisé à l'issue d'une journée d'information sur l'auto-entrepreneur, M. Oualid a souligné que «l'ANAE et sa plate-forme numérique, dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, ont démontré leur efficacité dans l'accès des jeunes à l'auto-emploi, le soutien à la diversité des activités entrepreneuriales et l'importance de la numérisation», rapporte l'APS.

N'DJAMENA**Tabi prend part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi a pris part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu, M. Mahamat Idriss Déby Itno, qui s'est déroulée, jeudi, à N'Djamena. Lors de cette cérémonie, le ministre de la Justice a félicité le Président tchadien au nom du président de la République et lui a renouvelé l'invitation de Monsieur Abdelmadjid Tebboune à effectuer une visite officielle en Algérie.

FLN, RND, El Bina et El Moustakbal**Une alliance politique nouvelle en quête de consensus**

Dans un contexte caractérisé par l'approche de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, la vie politique algérienne connaît un regain d'animation.

Quatre formations politiques, dont les mieux représentées au sein de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), à savoir le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), et avec eux le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal, annoncent la constitution d'une alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. C'est au siège du FLN à Alger, que les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahy, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig ont décidé de se concerter autour de cet objectif. Pour Benmbarek cette rencontre est l'espace de conclusion d'une alliance politique entre des formations qui partageant en commun des ambitions claires consistant dans l'objectif de réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant à l'édification d'une Algérie forte.

Objectifs et vision de l'alliance

Le FLN, tête de peloton de cette alliance, œuvre à nouer des liens avec d'autres partis présents sur l'échiquier politique, en particulier au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales. Son programme puisant sa matière aux principes du 1^{er} Novembre 1954 pour la construction d'un État démocratique, populaire et social, dans le cadre de la foi musulmane, le FLN voudrait fédérer d'autres formations pour contribuer ensemble à la construction d'une Algérie forte, reposant sur le respect des constantes, des valeurs et de l'histoire glorieuse de la nation. Mettant en avant la nécessité de conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise, les chefs des partis de la nouvelle alliance, ont rappelé les velléités de certaines parties qui visent à affaiblir la voix de l'Algérie sur la scène internationale, cette voix qui porte haut au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental. Pour marquer son caractère stratégique et politiquement structurant, le SG du FLN a tenu à préciser que l'alliance nouvelle n'est pas conjoncturelle ni opportu-



■ Le FLN, tête de peloton de cette alliance, œuvre à nouer des liens avec d'autres partis présents sur l'échiquier politique, en particulier au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales. (Photo: DR)

nément et uniquement liée à l'échéance présidentielle. Pour Benmbarek, cette alliance a, au contraire, vocation à s'étendre au-delà de la présidentielle, afin d'agir activement, en tant qu'acteur politique majeur appelé à se positionner dans les domaines politique, juridique et socio-économique.

L'alliance, informera le SG du FLN, n'est pas un club fermé, mais au contraire un espace ouvert qui n'exclut pas ; sa démarche, est-il expliqué, se veut complémentaire de celles des autres formations politiques et des autres composantes sociales. Abordant la question de l'échéance électorale majeure qui

se profile à l'horizon du 7 septembre 2024, le secrétaire général du RND, Mustapha Yahy, a, pour sa part, affirmé que l'alliance proposera un candidat consensuel remplissant les conditions requises, notamment la capacité à préserver les acquis réalisés depuis 2019 et à poursuivre les réformes pour atteindre les objectifs fixés.

Parés pour l'élection présidentielle

Cette alliance s'emploiera, enchaîne le premier homme du RND, à faire de cette coalition une base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions visant à contribuer au développement socio-économique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape. L'alliance prévoit également d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un État de droit. Une commission conjointe entre les partis concernés a été mise en place pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les questions liées à cette alliance et choisir un slogan approprié.

Rencontre avec le Président

Avant de tenir cette réunion constitutive, les quatre formations ont rencontré le président de la République au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal avec 23 autres chefs de partis politiques représentés au sein des Assemblées nationales et locales élues. Désormais tradition dans le cadre de la volonté du Président d'instaurer le dialogue et la concertation avec la classe politique, cette rencontre a été l'occasion d'entendre le Président sur de nombreuses questions d'actualité nationale, régionale et internationale.

L. A. «Un dialogue franc et constructif»

Décès du Président iranien Ebrahim Raïssi**Goudjil signe le registre de condoléances**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a signé, jeudi au siège de l'ambassade iranienne à Alger, le registre de condoléances suite au décès du Président iranien, Ebrahim Raïssi, de son ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs. «C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès du président de la République islamique d'Iran, pays frère, Ebrahim Raïssi, du ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs dans un crash d'hélicoptère», a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances. «En cette douloureuse épreuve qui a frappé le peuple iranien frère, je vous adresse, au nom du président de la République, et au nom du Gouvernement et du peuple algériens, mes sincères condoléances et vous assure de ma compassion et de ma solidarité, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux défunts Sa Sainte Miséricorde, de les accueillir en Son Vaste Paradis, et de prêter à leurs proches patience et réconfort», a-t-il poursuivi. «Avec le décès de M. Raïssi, l'Iran perd une personnalité éminente et un leader chevronné. L'histoire retiendra ses efforts incommensurables au service du peuple iranien frère, outre l'ensemble de la nation musulmane qui n'oubliera guère son rôle prépondérant et sa grande contribution en faveur de la cause palestinienne, à laquelle il a mobilisé un soutien international», a-t-il ajouté.

C'est ainsi que Louisa Hanoune, du Parti des Travailleurs a souligné l'importance des réformes à venir.

Le Secrétaire général du FLN, de son côté, a salué «la voie du dialogue et de la concertation» empruntée par le président de la République. Satisfecit également du côté de Fateh Boutbig, président du Front El Moustakbal qui s'est réjoui de «la nature ouverte et constructive» de cette rencontre qui a permis, selon lui, de faire le point sur les défis auxquels l'Algérie est confrontée. Le Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), par la voix de son président, Djamel Benabdeslam, a, lui, insisté sur la nécessité de poursuivre le processus de développement dans tous les secteurs et de maintenir la stabilité du pays.

Ahmed Rehani

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

10^{ème} Forum mondial de l'eau en Indonésie La stratégie algérienne décryptée par le CSJ

Mise sur pied par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, le savoir et la culture (Unesco), la 10^{ème} édition du forum mondial de l'eau qui se déroule, actuellement, dans la capitale indonésienne, Bali, a été une occasion pour le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour faire connaître aux jeunes représentants de tous les continents du monde la voie hydrique tracée par l'Algérie afin de répondre aux besoins des populations et faire face, aussi, au réchauffement climatique dans un environnement cerné par les crises géopolitiques.

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, dans un communiqué officiel rendu public avant-hier jeudi, sa participation au 10^{ème} forum mondial de l'eau qui se tient à Bali, en Indonésie, où une délégation composée de plusieurs de ses membres, précise la même source, a pris part aux différents débats, dialogues, conférences et rencontres



Un pays voisin de l'Algérie est en train de commettre un crime contre la nature au moment où le monde est basculé par la multiplication des changements climatiques laissant prédire le pire pour cette partie de la région. (Photo : D.R)

avec de nombreuses instances et jeunes représentants de tous les continents du monde autour de la thématique de l'eau.

Portant haut et fort la voix de la jeunesse algérienne sur la scène internationale et transmettant parfaitement bien la vision de l'Algérie sur les grandes questions liées à l'eau, « la délégation algérienne représentée par le CSJ a défendu le droit à l'accès à l'eau pour tout le monde et abordé le sujet de la sécurité hydrique et les moyens de préserver cette ressource vitale », a rapporté, avant-hier, Soumia Kamli, membre du CSJ.

La délégation du Conseil a souligné à travers les différents dialogues et rencontres interactives qu'elle a eus avec les jeunes et les représentants de tous les continents du monde au sein des différentes instances auxquelles ils appartiennent, « que la jeunesse algérienne est avant tout consciente des différents défis

auxquels font face de nombreux pays du monde », a indiqué un membre du CSJ participant à Bali. Devant les multiples crises provoquant le manque flagrant des ressources en eau et empoisonnant l'accès à l'eau pour de nombreuses populations du monde, notamment à cause des guerres ou autre réchauffement climatique, les moyens d'y faire face existent, ont rappelé les membres du CSJ à Bali.

Les projets initiés par l'Algérie, pour assurer et gérer à la fois un accès régulier et permanent à l'eau à tous ses citoyens dans le cadre du programme stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été exposés par les représentants de l'Algérie au forum mondial de l'Unesco, a fait observer le communiqué du CSJ.

La délégation algérienne a réaffirmé le principe de souveraineté dans la gestion des ressources en eau transfrontalières, tout en

mettant en exergue l'accord tripartite signé entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, comme un exemple de « bonne planification et de gestion de l'une des ressources en eaux souterraines les plus importantes d'Afrique et du monde », selon le CSJ.

Sur le plan écologique, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse ont soulevé, devant leurs homologues venus des quatre coins de la planète, les agissements abominables commis à la frontière algérienne par un pays voisin, à travers des projets entrepris visant à provoquer une catastrophe écologique durable dans la région désertique de la Saoura dans le Sud-Ouest de l'Algérie. Un pays voisin qui est en train de commettre un crime contre la nature au moment où le monde est basculé par la multiplication des changements climatiques laissant prédire le pire pour cette partie de la région.

Sofiane Abi

Le président de la Cosob fixe l'importance du financement alternatif

Les sociétés de capital-investissement ont financé 144 projets en 2023

Lors de l'ouverture de la Journée d'information sur « la promotion du financement par le capital-investissement », organisée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Aapi) en collaboration avec la Cosob, le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse, Youcef Bouzenada a annoncé, avant-hier à Alger, le financement de plus de 140 projets par les sociétés de capital-investissement en Algérie.

Soulignant, lors d'une allocution livrée devant les nombreux représentants patronaux à la Journée d'information sur la promotion du financement via le capital-investissement, l'importance de vulgariser ce mode de financement alternatif potentiel auprès des entreprises, notamment les PME, Youcef Bouzenada a déclaré qu'« en Algérie, 144 projets ont été financés, jusqu'à juin 2023, par les cinq sociétés de capital investissement agréées par la Cosob, et ce, pour un montant global de 6,7 milliards de dinars », a-t-il précisé.

Le responsable de la Cosob a indiqué que le capital global de l'ensemble de ces cinq sociétés est de 19 milliards de dinars, « ce qui représente une importante capacité de financement pouvant être orientée vers les projets enregistrés au niveau de l'Aapi », a rapporté Youcef Bouzenada.

En ce sens, le président de la Cosob a évoqué l'intérêt du thème de la rencontre, expliquant que le financement via les sociétés de capital-investissement est un moyen alternatif qui offre plusieurs avantages aux entreprises financées, notamment

celles qui n'ont pas accès au crédit bancaire, « à travers cet outil, l'entreprise bénéficie d'un financement important tout en évitant de s'acquitter d'intérêts. Il offre un accompagnement et une expertise de la part des sociétés de capital-investissement au profit de l'entreprise financée », a fait observer le président de la Cosob lors de son intervention devant les présents aux travaux de la Journée d'information sur la promotion du financement par le capital-investissement.

Pour sa part, le directeur général, Omar Rekkache a fait savoir, également, que « les sociétés de capital-investissement ont un rôle important à jouer en tant qu'outil de financement alternatif, notamment dans l'accompagnement des PME, la gouvernance et la bonne gestion de ces entreprises ».

Participant à son tour à cette rencontre professionnelle, le président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), Kamel Moula a relevé l'intérêt de diversifier les moyens de financement à travers ce type de financement, « peu répandu en Algérie », estime-t-il avec regret.

« Pour l'investissement, la question du financement est centrale. Il est important d'aller vers les moyens de financement alternatifs pour que chaque entreprise puisse trouver celui qui lui convient », a certifié Kamel Moula. Faut-il le rappeler, la Cosob réunit cinq sociétés de capital investissement à savoir : Algerian Investment Fund (AIF), El Djazair Istithmar, Icosia Capital SPA, Algerian Startup Fund (ASF) et la Société financière algérienne de participation (Finalep).

S. Abi

SECTEUR

Artisanat

Une contribution à hauteur de 360 mds de dinars au Produit national brut

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, jeudi à Oran, que le secteur de l'Artisanat a contribué à hauteur de 360 milliards de dinars au Produit national brut en 2023. Le ministre a indiqué, dans une allocution qu'il a prononcée lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale de la 25^{ème} édition du Salon international de l'artisanat, au Centre des conventions d'Oran (CCO), que « le secteur de l'Artisanat représente une force économique ayant contribué par un apport de 360 milliards de dinars à la formation du Produit national brut en 2023 ». Il a affirmé, d'autre part, que son département ministériel veille à accompagner les artisans, dont le nombre dépasse 1,1 million artisans, répartis à travers trois créneaux d'activité, à savoir l'artisanat d'art, de production et des services, précisant que « le secteur est à vocation économique à tout point de vue, considéré comme un des affluents du développement local et producteur de richesse ». Evoquant le Salon, le ministre a déclaré que la présente édition est marquée par la participation de plus de 400 artisans et artisanes des 58 wilayas, dont 58 représentent des pays frères et amis, à l'instar de la Palestine, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, la République arabe sahraouie démocratique, la Mauritanie, le Mali et le Niger, avec une présence remarquable de la femme artisanne. Prennent part également à cette manifestation, qui se tient pour la première fois à Oran, plusieurs organismes et partenaires relevant des secteurs de la Culture et des Arts, la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Économie de la connaissance et des Start-ups, ainsi que celui des Moudjahidine et des Ayants-droit. De son côté, le wali d'Oran Saïd Sayoud a déclaré que cet événement à caractère international est marqué par la participation de coopératives, d'entreprises économiques, d'associations dont les activités sont dédiées à la promotion de l'artisanat et de l'ensemble des spécialistes du domaine de l'artisanat, ajoutant que le Salon « vise à promouvoir les produits de l'artisanat et à consolider l'échanger des expériences entre les professionnels du secteur, ainsi qu'à susciter la concurrence entre les produits issus de cette activité ».

Il a fait observer que « le Salon constitue, en outre, un espace de commerce et de rencontres des professionnels et des partenaires activant dans ce domaine, susceptible de vulgariser la production artisanale et à mettre en valeur le potentiel de ce segment de l'activité économique, ainsi qu'à prendre connaissance des principales nouveautés qui le caractérise, de même qu'il contribue à accroître le niveau de la production nationale et préserver les métiers et les activités légués par nos ancêtres ».

Il convient de signaler que la cérémonie inaugurale de ce Salon, qui se poursuit jusqu'au 27 de ce mois, qui a été supervisée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a été marquée par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays et des walis de Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès.

Agence

BRÈVE

Tassili Airlines

Lancement d'un nouveau site web d'achat en ligne

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de son nouveau site web d'achat des billets en ligne. « Tassili Airlines est fière d'annoncer le lancement de son nouveau site web, une plateforme innovante conçue pour améliorer l'expérience utilisateur et de réservation de nos clients », précise le communiqué. Ce nouveau site web, accessible sur www.tassililines.dz, offre une interface utilisateur intuitive et des fonctionnalités avancées qui permettent aux voyageurs de rechercher et de réserver les vols grâce au processus de réservation optimisé des vols avec facilité, selon la compagnie. Il permet, également, de comparer les options des tarifs pour trouver les meilleures offres, de sélectionner des sièges à bord, de gérer et modifier les réservations et de s'enregistrer en ligne avant le vol, ajoute la même source. Le nouveau site web d'achat en ligne de Tassili Airlines permet également « le paiement en ligne IATA PAY, par cartes CIB et Edahabia, de prendre connaissance des offres personnalisées, profiter des offres sur mesure adaptées aux préférences de voyage et de s'informer en temps réel ». A cet effet, la compagnie nationale invite ses clients à visiter ce nouveau site web dès ce jeudi afin d'explorer toutes les possibilités qu'il offre. Tassili Airlines, filiale à 100% du groupe Sonatrach, est certifiée Safe & Secure par l'audit international IOSA, a tenu à rappeler la compagnie aérienne.

Agence

Arkab à propos des programmes de développement du secteur minier, pétrolier et gazier

«Les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, est revenu, avant-hier jeudi à Alger, sur les programmes mis en place par l'Etat pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier. Assurant que les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration.

« Une fois toutes les conditions réunies, nous lancerons l'exploration », a-t-il indiqué. Faisant savoir que seulement 47% du domaine minier national a été exploré, et ce, dans le Nord, les Hauts-Plateaux, et le Sud du pays. Intervenant lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre de l'Energie et des Mines a fait remarquer que l'exploration offshore des hydrocarbures figurait parmi les programmes mis en place par l'Etat pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier.

« Nous avons encore du chemin à faire notamment avec l'exploration offshore compte tenu des indicateurs sûrs et très importants que nous exploiterons en temps voulu », a observé Mohamed Arkab.

Affirmant que les études, en cours, sur l'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie avaient révélé des indicateurs positifs, notamment en ce qui concerne le gaz naturel.

« Les études menées sur deux régions, la première entre Skikda et Béjaïa et la deuxième entre Aïn



■ Concernant la mine de Gara Djebilet, le ministre a rappelé que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliard tonnes d'un stock global de 3 milliards tonnes. (Photo: D.R)

Témouchent et Tlemcen, ont révélé des indicateurs positifs, eu égard aux richesses importantes en gaz naturel que recèlent ces deux sites importants », a-t-il dit. Répondant à une question sur le marché du gaz, le ministre de l'Energie et des Mines a fait remarquer que l'Algérie avait intégré dans sa stratégie l'intensification de la production de gaz en tant que priorité pour en faire une ressource accompagnant le développement de différentes énergies, à l'instar des énergies renouvelables (EnR).

« L'Algérie, un des principaux fournisseurs de gaz naturel à l'Europe, était résolue à conforter sa place dans ce domaine », a-t-il poursuivi. Relevant que les discussions étaient dans leur phase

finale concernant le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie.

Evoquant la mine de Gara Djebilet, le ministre de l'Energie et des Mines, a rappelé la signature par la Société nationale du fer et de l'acier "Feraal" et l'entreprise chinoise "Sinosteel" d'un contrat de réalisation de la première unité de prétraitement des minerais de fer à Tindouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes/année. « Le projet sera achevé à l'horizon 2025 », a-t-il ajouté.

Faisant observer que la mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchar, qui entrera en service à l'horizon

2026, dans le cadre d'un partenariat entre Feraal et Tosyali.

Pour ce qui est du transport, Mohamed Arkab a assuré que la ligne ferroviaire assurant la liaison Gara Djebilet-Tindouf-Béchar dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2026 connaît un progrès remarquable.

« Le transport du minerai de fer à l'usine de traitement de Béchar se fera dans les délais impartis », a-t-il indiqué encore.

Mettant en avant le caractère stratégique du projet de la mine de Gara Djebilet, le ministre a rappelé que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliard tonnes d'un stock global de 3 milliards tonnes.

Rabah Mokhtari

SONATRACH

Partenariat

Le Protocole d'accord signé avec ExxonMobil est "historique"

Le Président-directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a estimé, jeudi à Alger, que le Protocole d'accord, signé entre Sonatrach et la société américaine mondiale de pétrole et de gaz "ExxonMobil", était «historique et devait permettre de développer une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie». Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de la direction générale du Groupe, M. Hachichi a estimé que «la signature de ce Protocole historique avec notre partenaire ExxonMobil, ayant pour objet, le développement d'une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, permettra de franchir un grand pas en matière de relance et de valorisation de nos ressources énergétiques ce qui permettra à notre pays d'amorcer une nouvelle étape de développement durable». Pour M. Hachichi, ce protocole d'accord «ne constitue pas seulement une volonté commune de développer un partenariat sérieux et privilégié, mais vise, également, la concrétisation d'une vision commune entre Sonatrach et ExxonMobil, ce qui permettra aux deux parties d'examiner les voies et moyens d'exploiter les énormes potentialités en ressources énergétiques en Algérie». Sonatrach tend à travers ce «partenariat gagnant-gagnant», à profiter de l'expérience pionnière de la compagnie américaine et de ses capacités technologiques dans le domaine du pétrole et du gaz, a ajouté le P-dg. La signature de ce protocole s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée pour le développement de l'industrie énergétique, a-t-il affirmé, se félicitant par la même occasion de «l'intérêt affiché par la compagnie américaine ExxonMobil à l'investissement en Algérie».

A cet égard, M. Hachichi a souligné que la décision de la compagnie américaine de signer ce protocole «témoigne de sa prospection du grand potentiel du secteur minier algérien, et reflète la confiance dont jouit Sonatrach en tant que partenaire fiable capable de développer un partenariat bénéfique et fructueux». Par ailleurs, il a réitéré «la détermination de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à intensifier les programmes d'investissement et à tirer profit des partenariats bénéfiques, afin de renforcer davantage les taux de croissance économique et de diversifier l'économie en vue de réaliser la prospérité sociale».

Agence

Yacine El-Mahdi Oualid à l'ouverture de la première édition du Salon des micro-activités :

«L'intégration du micro-crédit a offert de nouvelles perspectives aux porteurs de projets»

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a affirmé, avant-hier jeudi à Alger que l'intégration du micro-crédit dans la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit témoignait de l'orientation du Gouvernement vers la diversification des moyens de financement au profit des entrepreneurs, créant ainsi davantage d'opportunités de financement et de réussite.

« L'adoption de la micro-finance dans les nouveaux amendements et mesures législatives avait offert de nouvelles perspectives aux porteurs de projets et à l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), tout en ouvrant la voie aux compagnies d'assurance pour se lancer dans des projets relatifs à l'assurance des microentreprises », a-t-il indiqué.

S'exprimant à l'ouverture de la première édition du Salon des micro-activités, qui se tient du 23 au 25 du mois en cours, sous le thème «Le micro-crédit : un mécanisme de création de l'activité économique», le ministre a fait remarquer que le rôle de l'Angem ne se limitait pas au financement, mais consistait aussi à accompagner et encourager les porteurs de

projets. Soulignant, au passage, l'importance de ces salons qui renforcent le processus de communication avec les entrepreneurs et les porteurs de projets, permettent de mieux écouter leurs préoccupations et, augmentent leur visibilité sur les marchés national et international. « Bien que les micro-crédits semblent à haut risque, ces derniers enregistrent un taux de remboursement important et parviennent à créer davantage d'emplois, majoritairement dans le domaine du développement local », a-t-il dit.

De son côté, la Directrice générale de l'Angem, Mme Souad Bendjemil, a réitéré l'attachement de l'Agence à la concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour faire de 2024 une année économique, et poursuivre le processus d'édification d'une économie productive et diversifiée, basée sur l'exportation et appuyée par le secteur des PME.

Et ce, a-t-elle indiqué, à travers l'orientation vers un nouveau modèle économique affranchi des mentalités et des pratiques d'autrefois, et axé sur les PME, compte tenu de leurs capacités d'innovation et de leur grand potentiel en matière d'emploi, outre, l'appui fourni

par l'Etat pour la création des entreprises et ses efforts déployés pour résorber les problèmes et les contraintes auxquelles font face les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets.

L'organisation de ce Salon, a-t-elle poursuivi, intervenait dans le cadre de l'encouragement et de l'appui aux petites initiatives dans la société, d'autant que l'Agence place la promotion des talents et de la créativité au cœur de ses priorités, au même titre que l'ouverture du champ aux porteurs de projets innovants et l'accompagnement de toutes les catégories de la société afin qu'elles concrétisent leurs idées et leurs ambitions sur le terrain.

« Le Salon contribue à la promotion et à la pérennisation des divers petits projets dans les différents domaines économiques, à l'instar de l'artisanat, devenu aujourd'hui un acteur majeur dans la préservation du patrimoine matériel et de la personnalité et l'identité culturelle de la société algérienne, outre les projets relatifs au développement durable tels que l'environnement et le recyclage des déchets, ainsi que les projets agricoles, commerciaux et tertiaires », a-t-elle ajouté.

Rabah M.

INFO/EXPRESS

IA et les agences de presse Concilier innovation technologique et responsabilité éthique

L'agence Tunis Afrique Presse (TAP) a organisé jeudi, en collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (Aman), une conférence internationale sur le « rôle des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle (IA) dans le développement de contenus journalistiques pour les agences de presse ».

Intervenant par visioconférence sur le thème « Comment informer à l'ère de l'intelligence artificielle pour les agences de presse », le directeur général de l'Agence nationale Algérie Presse Service, M. Samir Gaid, a indiqué que cette conférence se veut être une première étape, du reste essentiel, pour appréhender les voies et moyens de s'adapter à l'ère de l'intelligence artificielle.

« C'est à travers un travail en commun et un échange d'expériences, connaissances et expertises que nous pourrions surmonter les défis et exploiter les avantages de cette révolution technologique pour un avenir plus inclusif, éthique et flexible », a-t-il soutenu. Dans son allocution d'ouverture, M. Najeh Missaoui, PDG de la TAP et président de l'AMAN, a motivé le choix de la thématique par le consensus établi au niveau des études scientifiques sur l'importance des nouvelles technologies dans le développement des médias, particulièrement pour les agences de presse, notamment en matière d'amélioration des contenus, de rapidité dans le traitement des données, de traduction ainsi que de confection automatique de contenus audiovisuelles. ■

Accidents de la route Trente-cinq morts et 207 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 207 autres ont été blessées dans 142 accidents corporels enregistrés au cours de cette semaine par les services de la Gendarmerie nationale au niveau de leur territoire de compétence.

Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent chef, Abdelhamid Amrani, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que le facteur humain demeure la « principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, ajoutant que les conducteurs étaient à l'origine de 131 accidents dont 14 dus à une conduite sur le côté gauche, 19 (inattention des conducteurs) et 15 (non-respect de la distance de sécurité), tandis que les piétons ont provoqué 11 accidents ». « Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 14 accidents, suivie de Constantine et Boumerdes (08), Tlemcen et Sétif sept (7) », a-t-il ajouté. Selon le même responsable, les accidents de la route ont connu une augmentation en nombre d'accidents (+02), et de blessés (+6) et une « baisse » du nombre des victimes (-7) morts. Dans le même contexte, le Sergent chef, Abdelhamid Amrani a appelé à « l'impératif de respecter le code de la route, notamment la réduction de la vitesse, le respect de la distance de sécurité, des priorités et de la signalisation routière ». ■

Lors de l'évènement Digiverse by Ooredoo Ooredoo réinvente l'expérience digitale de ses clients et dévoile son offre innovante « N'YOOZ »



■ Ooredoo dévoile l'évolution de son offre YOOZ rebaptisée N'YOOZ.

À travers l'offre « YOOZ » disponible via l'application « My Ooredoo », le client pourra choisir son numéro et souscrire à l'un des 7 forfaits les plus populaires, également disponibles sur *151# et choof.ooredoo.dz, à partir de 30 DA. Et ce n'est pas tout ! Ooredoo va plus loin en offrant à ses clients N'YOOZ la possibilité de composer leur forfait eux-mêmes exclusivement sur My Ooredoo. En effet, ils pourront choisir le nombre de gigas, de minutes d'appel, d'SMS ainsi que la validité (7, 15 ou 30 jours). Ils pourront également agrémenter le forfait composé d'un ou de plusieurs extras, une flexibilité inédite sur le marché algérien.

Dans sa quête permanente d'innovation dans l'expérience digitale de ses clients, Ooredoo dévoile l'évolution de son offre YOOZ rebaptisée N'YOOZ permettant de profiter d'une multitude d'avantages adaptés à l'ère de la transformation digitale.

Par ailleurs, le client N'YOOZ continuera à profiter des services Snapchat gratuit, « dir l'affaire », ainsi que de « Anazik » et « Anaflix ». Pour souscrire à cette offre, le client n'a qu'à télécharger tout simplement l'application My Ooredoo disponible sur Play Store, Huawei App Gallery et Apple App Store en langues (Arabe, Français et Anglais), et choisir le forfait souhaité. L'annonce de cette nouveauté inédite, YOOZ devient dans la soirée du mercredi 22 mai 2024 à Alger, lors d'un évène-

ment axé autour de l'innovation et la vision future de Ooredoo, en présence d'influenceurs, ainsi que de nombreux invités de marque versés dans la transformation digitale en Algérie.

Lors de cette soirée placée sous le signe de l'innovation et du renouveau, les invités ont pu découvrir et vivre à travers les différents moments de l'évènement une expérience immersive et exceptionnelle profitant ainsi d'un programme riche et diversifié s'articulant autour des axes suivants : N'NOVATE

(Innovation) : mise en exergue de l'évolution de Ooredoo au cours des 20 dernières années ainsi que des différentes avancées technologiques dans les années à venir ;

N'SPIRE (Inspiration) : Association des invités à travers des success stories pour inspirer les générations à venir et mise en avant de l'importance des opérateurs de la téléphonie mobile dans le développement de leurs projets et de la concrétisation de leurs ambitions ;

N'GENIUS (Ingéniosité) : Valorisation des acteurs ayant contribué à l'élaboration de cette offre inédite et ce en reconnaissance à l'implication exceptionnelle pour la concrétisation de ce projet au service du client ;

N'GAGE (Engagement) : Animation pluridimensionnelle permettant aux convives de profiter d'une expérience immersive marquant les ans d'existence de Ooredoo en Algérie Entertainment (Divertissement) : Animation musicale avec une touche digitale reflétant une vision futuriste à même de susciter l'engagement des participants.

A travers cette offre, Ooredoo continue d'enrichir l'expérience digitale de ses clients avec des offres innovantes élaborées spécialement pour répondre à leurs besoins. ■

INFO/EXPRESS

Londres Yusuf Islam en appelle à la conscience humaine sur la scène de la solidarité avec la Palestine



Qui mieux que Yusuf Islam, alias Cat Stevens dans une vie antérieure, le converti à l'islam le plus connu de l'univers musical, peut éveiller les consciences de ses concitoyens britanniques sur la scène de la Solidarité avec la Palestine ?

« C'est formidable d'être avec ceux qui sont du côté de la vérité », s'est-il enthousiasmé à Londres, lors de la grande Marche rassembleuse pour la Palestine, avant d'entonner une ode vibrante à la terre martyre de Gaza et à sa population suppliciée, massacrée, exterminée. Une ode à la forte résonance, où se sont mêlés un réquisitoire implacable contre le pouvoir en place, contre sa surdité, sa cécité et son inertie coupables, ainsi qu'un appel pressant à la conscience humaine. ■

D'après le renseignement américain

Les capacités militaires du Hamas restent largement «intactes»

Seul un tiers des combattants du Hamas auraient été tués, selon les estimations des services de renseignement, malgré l'offensive de près de huit mois contre Gaza. Les médias américains ont rapporté le 21 mai, citant les estimations des services de renseignement, que seul un tiers environ des combattants de la branche armée du Hamas auraient été tués par Israël, tandis que la majorité du vaste réseau de tunnels du groupe serait restée intacte. « Bien que les communications et les capacités militaires du Hamas aient été réduites, seuls 30 à 35% de ses combattants – ceux qui faisaient partie du Hamas avant l'attaque du 7 octobre – ont été tués et environ 65% de ses tunnels sont toujours intacts », a rapporté Politico mercredi, citant les services de renseignement américains. Washington est « de plus en plus préoccupé par le fait que le Hamas a pu recruter en temps de guerre – des milliers au cours des derniers mois », ce qui lui a permis de « résister à des mois d'offensives israéliennes », selon une personne bien informée des données du renseignement. Israël a déjà

affirmé qu'environ 12 000 combattants du Hamas sur les 30 000 supposés avoir été tués, ce que le groupe de résistance dément. L'article de Politico intervient quelques jours après qu'un responsable du Pentagone, le président de l'état-major interarmées, le général CQ Brown, a critiqué Israël pour n'avoir pas empêché le Hamas de revenir sur le devant de la scène dans des zones où l'armée israélienne avait opéré. La semaine dernière, le secrétaire d'État adjoint américain Kurt Campbell a déclaré qu'une « victoire totale » d'Israël n'était « ni probable ni réaliste » dans cette guerre, ajoutant que Tel-Aviv « s'interroge sur sa théorie de la victoire » à Gaza. Début janvier, Israël a affirmé que tous les bataillons du Hamas avaient été démantelés dans le nord de la bande de Gaza, notamment dans la ville de Jabalia, où les forces israéliennes opèrent à nouveau et subissent de lourdes pertes lors des combats avec la résistance palestinienne, notamment face à l'alliance des Brigades Qassam du Hamas et d'autres groupes. La résistance reste retranchée dans plusieurs autres

zones de Gaza, en particulier dans la ville de Rafah, à l'extrême sud, qu'Israël avait qualifiée de dernier bastion du Hamas et où les troupes sont également confrontées à une forte résistance depuis que Tel-Aviv a défié des mois d'avertissements internationaux et a lancé une opération dans la ville assiégée. Les combattants continuent de sortir des tunnels pour tendre des embuscades aux soldats à l'aide de lance-roquettes et d'engins explosifs. Ils ont récemment intensifié leur tactique consistant à placer des bombes dans les bâtiments et à les faire exploser alors que les troupes israéliennes y ont installé leurs quartiers.

Au début de la guerre, Israël a déclaré que son objectif était d'« éliminer » le Hamas. Près de huit mois après le début des combats, le groupe est loin d'être éliminé. Des experts, y compris des analystes israéliens et occidentaux, ont déclaré qu'Israël n'a pas atteint ses objectifs dans la bande de Gaza, notamment l'élimination de la résistance et la libération des prisonniers détenus par le Hamas. ■

Gaza

La Cour suprême de l'ONU a décidé de statuer sur la demande de cessez-le-feu de l'Afrique du Sud

La plus haute juridiction de l'ONU a annoncé qu'elle se prononcera, vendredi, sur une demande de l'Afrique du Sud visant à ordonner à Israël de mettre en œuvre un cessez-le-feu à Gaza.

L'Afrique du Sud a demandé à la Cour internationale de Justice des mesures d'urgence pour ordonner à Israël de « cesser ses opérations militaires dans la bande de Gaza », y compris dans la ville de Rafah, où il mène une offensive depuis le 7 mai malgré une opposition internationale.

Les arrêts de la CIJ, qui statue sur les différends entre États, sont contraignants mais elle n'a aucun pouvoir pour les faire appliquer.

Lors d'audiences la semaine dernière, l'Afrique du Sud a demandé à la CIJ, également connue sous le nom de Cour mondiale, d'ordonner l'arrêt de l'offensive israélienne à Gaza, et à Rafah en particulier, afin d'assurer la survie du peuple palestinien.

La demande d'une telle mesure d'urgence fait partie d'une affaire plus vaste intentée par l'Afrique du Sud accusant Israël de génocide. Pretoria a également demandé à la CIJ d'ordonner à Israël de permettre aux responsables de l'ONU et aux organisations fournissant une aide humanitaire, ainsi qu'aux journalistes et enquêteurs, d'entrer dans la bande de Gaza sans entrave. Elle a ajouté qu'Israël a jusqu'à présent ignoré et violé les ordonnances précédemment émises par le tribunal.



■ Cour suprême de l'ONU.

En janvier, la Cour internationale de Justice a appelé Israël à éviter tout acte susceptible de conduire à un génocide et à faciliter l'accès humanitaire à Gaza.

Quelques semaines plus tard, l'Afrique du Sud a demandé de nouvelles mesures, soulignant l'annonce par Israël de son intention de lancer une attaque contre Rafah, mais le tribunal a rejeté cette demande. Début mars, l'Afrique du Sud a de nouveau demandé à la Cour d'imposer de nouvelles mesures d'urgence à Israël. Le même mois, le tribunal a ordonné à Israël d'assurer l'arrivée d'une « aide humanitaire d'urgence » à Gaza, compte tenu de « la famine qui a commencé à se propager » dans la bande assiégée.

Récemment, des pays comme la Libye, l'Égypte et la Turquie ont annoncé leur intention d'intervenir formellement pour soutenir le procès de l'Afrique du Sud dans l'affaire de

«génocide » déposée contre Israël devant la CIJ en raison de sa guerre en cours dans la bande de Gaza.

Les audiences de la Cour internationale de Justice s'inscrivent dans le cadre d'une affaire en cours dans laquelle Israël est également accusé d'avoir commis des actes de génocide contre le peuple palestinien.

Il convient de mentionner que les arrêts et ordonnances de la Cour internationale de Justice sont contraignants et sans appel. Même si la Cour n'a aucun moyen de faire appliquer ses décisions, rendre une ordonnance contre un pays peut nuire à sa réputation sur la scène internationale et créer un précédent juridique.

Le 7 mai dernier, les forces d'occupation ont lancé une opération militaire dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, et ont appelé les citoyens et les personnes déplacées vers l'est à se

rendre dans la ville de Khan Younis, au sud de la bande de Gaza.

Le 5 mai, les forces d'occupation ont complètement fermé le passage de Karm Abu Salem, au sud-est de la ville de Rafah, et ont empêché l'entrée de l'aide humanitaire et médicale. Deux jours après, les forces d'occupation ont occupé le côté palestinien du poste frontière de Rafah, ont arrêté le flux d'aide vers la bande de Gaza et continuent à ce jour de fermer les deux points de passage.

Depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza, la ville de Rafah a connu un important mouvement de déplacement de Gazouis de diverses villes de la bande, où le total des habitants a atteint environ 1,5 million et avec le début de l'opération militaire à Rafah, plus de 810 000 d'entre eux ont été contraints de fuir à nouveau vers d'autres régions.

Wafa

The Guardian

La reconnaissance de l'Etat de Palestine, une étape tangible menant à l'autodétermination

La décision de trois pays européens de reconnaître l'Etat de Palestine ouvre une étape «tangible» menant à l'autodétermination du peuple palestinien, estime le quotidien britannique «The Guardian».

Qualifiant l'annonce cordonnée de la décision de reconnaître l'Etat de Palestine de «geste soigneusement chorégraphié», le quotidien britannique rappelle que cette action fait suite à des semaines de discussions entre les gouvernements norvégien, espagnol et irlandais. Dans un article intitulé «Quelle est l'importance de la reconnaissance de l'Etat palestinien par l'Espagne, la Norvège et l'Irlande ?», les auteurs estiment que «la reconnaissance est une étape tangible vers une voie politique viable menant à l'autodétermination du peuple palestinien». Pour le quotidien britannique, «le plus important pour les Palestiniens est peut-être quelque chose de moins tangible : l'acceptation du fait qu'ils ont un droit explicite et fondamental à l'autodétermination qui ne nécessite pas l'autorisation de (l'entité sioniste)», relevant, dans ce contexte, que celle-ci est «de plus en plus traitée comme un paria» et qu'elle «est de plus en plus isolée sur le plan diplomatique». Rappelant le rôle central joué par la Norvège dans la diplomatie au Moyen-Orient au fil des ans, en accueillant les pourparlers de paix au début des années 1990, qui ont débouché sur les accords d'Oslo, le journal souligne que la Suède était de-

venue, en 2014, le premier pays de l'UE à reconnaître l'Etat de Palestine.

A l'époque, le ministre suédois des affaires étrangères avait déclaré: «C'est une étape importante qui confirme le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Nous espérons que cela montrera la voie à d'autres».

Huit autres pays de l'UE ont déjà reconnu l'Etat de Palestine: la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Roumanie. «De nombreux pays reconnaissent déjà la Palestine comme un Etat indépendant, mais l'élan vers la reconnaissance, en particulier parmi les pays européens, aura des implications importantes», a prévenu The Guardian. Le ministre de l'armée d'occupation, Yoav Gallant, a également annoncé le début de la mise en œuvre des dispositions de la loi «Désengagement» du nord de la Cisjordanie, que j'ai approuvé «La Knesset» en mars 2023, ce qui facilitera le retour des colons dans les territoires palestiniens sur lesquels ont été construites des colonies qui ont été démantelées en 2005, et l'érosion de plus de terres dans ses environs, dans le cadre des projets coloniaux israéliens d'annexer la Cisjordanie et de donner toute possibilité d'incarner l'État palestinien sur le terrain, conformément au principe d'une solution à deux États et aux résolutions de légitimité internationale.

Wafa

Gaza

Les étudiants d'une université américaine installent un nouveau camp de solidarité avec la Palestine

Les étudiants de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) ont installé un nouveau camp de solidarité avec la Palestine, une semaine après que leur premier camp ait été attaqué par des bombes pro-israéliennes et perquisitionné par la police. Rassemblés dans l'un des bâtiments de l'université, les étudiants ont établi un nouveau campement tout en scandant des slogans condamnant l'utilisation de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc contre eux lors des précédentes manifestations. Certains membres du corps professoral de l'université et des membres des syndicats étudiants ont exprimé leur soutien aux étudiants, brandissant une banderole sur laquelle on pouvait lire: «Nous, le corps professoral et le per-

sonnel de l'Université de Californie, sommes aux côtés de nos étudiants.» Le 18 avril, des étudiants et des universitaires opposés à l'agression contre Gaza ont entamé un sit-in sur le campus de l'Université Columbia à New York, exigeant que l'administration mette fin à sa coopération universitaire avec les universités israéliennes et se désinvestisse des entreprises soutenant l'occupation. Alors que la police est intervenue et a arrêté des dizaines de manifestants, la colère s'est propagée, conduisant à des protestations et à des appels à la fin de la guerre contre Gaza et au boycott des entreprises fournissant des armes à Israël dans les universités de pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Canada et l'Inde. ■

APS

Jéricho

Les colons construisent un nouvel avant-poste

Jeudi, les colons ont construit un nouvel avant-poste au nord de la ville de Jéricho. Ayman Gharib, militant du comité de résistance populaire dans la Vallée de Jourdain, a déclaré à Wafa que quelque 15 colons avaient apporté du matériel de logement et construit un nouvel avant-poste à 300 mètres de la source d'eau d'Awja, sachant qu'ils avaient installé un autre avant-poste colonial deux semaines plus tôt. Gharib a ajouté que la construction de ces avant-postes fait partie des plans coloniaux du gouvernement de droite extrémiste. À son tour, le su-

perviseur général de l'organisation de défense des droits bédouins, Hassan Melihat, a noté que cet avant-poste colonial a été mis en place pour piéger la population bédouine de la région, les privant de sources d'eau naturelles, dans une tentative de les déplacer de force. Depuis le début de l'agression d'Israël contre notre peuple en octobre dernier, l'activité coloniale en Cisjordanie, y compris la construction d'avant-postes coloniaux, les routes et les clôtures, a augmenté dans une tentative par l'occupation et ses colonisateurs de stabiliser les faits sur

le terrain et de contrôler de grandes zones de la soi-disant zone.

En réponse à l'annonce par l'Espagne, la Norvège et l'Irlande de sa reconnaissance de l'État de Palestine, en dévotion au droit de notre peuple à l'autodétermination sur son propre territoire, et dans une mesure efficace pour appuyer la mise en œuvre de la solution à deux États, l'Autorité générale de la Knesset israélienne a ratifié mercredi un projet de loi prévoyant «l'annexion de terres en Cisjordanie aux Israéliens».

APS

contribution

L'Afrique face aux rivalités des grandes puissances

Dix axes directeurs pour son émergence par une nouvelle gouvernance

Il y a lieu au préalable de situer le poids économique des plus grands pays en référence au produit intérieur brut, PIB, indicateur qui permet de mesurer les richesses créées dans un pays. mais devant tenir compte, pour plus d'objectivité, du PIB par tête d'habitant et la répartition du revenu par couches sociales pour déterminer les inégalités. Nous avons pour 2023 les 20 pays ayant le PIB le plus élevé : USA 25.462,70 milliards de dollars ; la Chine 17.963,17 ; le Japon 42.310,14 ; l'Allemagne 4.072,19 ; l'Inde 3.385,09 ; le Royaume-Uni 3.070,67 ; la France 2782,91, la Russie 2.240,42 ; le Canada 2139,84 ; l'Italie 2.010,43 ; le Brésil 1920,10 ; l'Australie 1.675,42 ; la Corée du Sud 1.665,25 ; le Mexique 1.414,19 ; l'Espagne 1397,51 ; l'Indonésie 1.319,10 ; l'Arabie Saoudite 1.108,15 ; les Pays Bas 991,11 ; la Turquie 905,99 et la Suisse 807,71 milliards de dollars. Mais si l'on prend les USA, l'Europe, y compris le Royaume-Uni pour moins d'un milliard d'habitant sur un total dépassant 8 milliards d'habitants depuis janvier 2024, ils totalisent plus de 40% du PIB mondial évalué à plus de 101.000 milliards de dollars.

Les Brics avec les nouvelles adhésions totalisent 33% du PIB mondial pour environ 50% de la population mondiale.

Pour le continent Afrique, objet de cette contribution, il n'existe pas une Afrique mais des Afriques, certains pays, notamment le Nigeria, le Gabon, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Algérie, la Libye sont spécialisés dans le pétrole, le gaz et les matières premières, qui connaissent une forte demande et un prix élevé sur le marché mondial leur permettant une relative aisance financière.

À l'inverse, des pays comme le Bénin, le Malawi, l'île Maurice, le Swaziland, l'Éthiopie, le Togo, le Mali, qui sont pénalisés dans des produits qui connaissent souvent une détérioration en termes d'échange. Selon l'institut stratégique Ires de Paris, l'Afrique entre 2021/2023, le commerce interafricain n'est que de 15% et les échanges intra maghrébins étant inférieure à 3%.

Pour 2023, le FMI donne le classement suivant, l'Afrique du Sud (373 milliards de dollars), l'Égypte (348 milliards de dollars), l'Algérie (267 milliards de dollars) et le Nigeria (253 milliards de dollars). Pour les nations les plus riches en Afrique en référence au PIB par habitant en PPA les Seychelles occupe la première place de 29 164 dollars, l'île Maurice le deuxième rang, devant la Libye (24 559 \$), le Botswana (19 398 \$) le Gabon (19 197 \$), la Guinée Equatoriale (18 510 \$), l'Égypte (16 979 \$), l'Afrique du Sud (16 091 \$) et l'Algérie (13 507 \$). L'Afrique possède le s plus grands fleuves et cours d'eau du monde, de vastes étendues de terres arables et moins de 10% de celles-ci sont utilisées parallèlement aux importantes. Nous avons également les ressources minières, le continent possédant 54% des réserves mondiales de platine,

Avec ses importantes potentialités, des richesses colossales, l'Afrique couvrant 30,353 millions de km², pour une population, fin 2023, d'environ 1,4 milliard d'habitants, 18% de la population mondiale avec un PIB en 2023 estimé à 2700 milliards de dollars contre 2500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial, l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants, est en ce début du XXI^e siècle l'objet de convoitises de la part des grandes puissances et de certaines nations émergentes. Les différentes rencontres USA/Afrique, Chine/Afrique, Russie/Afrique, Europe/Afrique, Turquie/Afrique, Japon/Afrique, en n'oubliant pas les pays du Golfe à revenus financiers importants, la préoccupation de ces principaux acteurs entrant dans le cadre de la nouvelle configuration géostratégique est le contrôle de certaines matières premières stratégiques de l'Afrique.

78% de diamant, 40% de chrome, 28% de celles de manganèse et des pays comme la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, le Niger, le Mali, l'Afrique du Sud, regorgent de matières premières stratégiques, comme le cuivre, le coltan (utilisé dans la fabrication des téléphones portables), l'uranium, le diamant, l'or. Par ailleurs, dix-neuf pays d'Afrique au sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux et de nouvelles découvertes de réserves de pétrole, de gaz naturel et de minerais stratégiques sont annoncées dans plusieurs pays du continent entre 2022/2025. Paradoxalement la zone la plus pauvre, l'Afrique subsaharienne est une région riche en ressources naturelles, peinent à pleinement tirer profit de ses vastes ressources, idem le Soudan et la Libye qui connaissent une déstabilisation, le premier possédant 210 millions d'hectares de terres arables, dont seulement 25% sont cultivées (les tensions au Moyen-Orient ayant fait oublier la grande famine qui frappe de pays) et la Libye divisé en deux, premier réservoir de pétrole en Afrique 43 milliards de barils pour une population inférieure à 7 millions d'habitants. Selon la Banque Africaine de développement, en 2023-24, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique a été de 4,1 %, contre 3,8 % en 2022.

Cependant, selon le FMI, la dynamique des fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique reste mitigée, le déficit budgétaire devant se stabiliser à 3,9 % du PIB en 2023-24, contre 4 % en 2022, le déficit du compte courant devant se creuser pour atteindre 2,3 % du PIB en 2023-24, contre 2,1 % en 2022.

Par ailleurs, les fluctuations des taux de change se sont poursuivies dans la plupart des pays entre 2022/2023, en raison du resserrement monétaire mondial mené par les États-Unis et certaines économies avancées ayant eu pour impact un taux l'inflation de 15,1 % en 2023, contre 14,2 % en 2022, mais qui devrait descendre à 9,5 % en 2024. Une nouvelle gouvernance menée par des leaders africains est possible afin de régénérer l'Afrique avec principalement comme objectif de lutter contre les inégalités et placer

les pays africains, tant individuellement que collectivement, sur la voie d'une croissance et un développement durable. Sans être exhaustif, les priorités peuvent s'articuler autour de dix axes interdépendants :

Premièrement accélérer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adopté le 1^{er} janvier 2021, 54 pays africains l'ayant signé et 47 ratifié, qui selon la Banque mondiale pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'habitants et d'accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. et sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. Si elle est pleinement mise en œuvre, la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. L'intégration sous-régionales, à travers la création d'un marché commun de biens et de services renforcera la complémentarité économique du continent de stimuler le commerce intra-africain de 52,3 % d'ici 2025, d'augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici 2035, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté.

Deuxièmement, établir des conditions favorables au développement en assurant la sécurité régionale sans laquelle aucun développement n'est possible et pilier du développement de l'Afrique, accélérer les réformes tout en préservant la cohésion sociale par une politique globale synchronisant l'efficacité économique et une profonde justice sociale afin d'avoir l'adhésion des populations, supposant une profonde moralité des dirigeants, troisièmement, compte tenu de ces

risques élevés, des moyens financiers importants, estimés par la Climate Policy Initiative à 2 800 milliards de dollars entre 2020 et 2030, seront nécessaires pour que l'Afrique puisse atteindre ses objectifs de lutte contre le réchauffement planétaire. Cela est lié au développement des énergies renouvelables (solaire, hydrogène vert, bleu, blanc), le continent disposant d'un potentiel important puisqu'il concentre environ 60 % du potentiel solaire mondial et 40 % des minéraux stratégiques nécessaires à la décarbonation.

Quatrièmement, liée à l'objectif précédent le développement de l'agriculture qui emploie plus de 50 % de la population active et représente plus de 25 % de son PIB doit constituer où l'Afrique face aux conséquences dramatiques du dérèglement climatique risque de connaître une baisse de 20% de ses rendements agricoles d'ici à 2050.

Cinquièmement, 13 pays africains connaissent une grave insécurité hydrique. Sur la base des conclusions du Evaluation deal sécurité mondiale de l'eau 2023, ces pays comprennent l'Éthiopie, l'Érythrée, les Comores, le Tchad, Madagascar, la Libye, Djibouti, le Libéria, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie et la Sierra Leone. Un autre rapport indique que sur une échelle de 1 à 100, 19 pays africains ont des niveaux d'eau inférieurs au seuil de 45.

Le même rapport suggère que seuls 13 pays africains ont au moins un niveau modeste de sécurité hydrique, dont la Tunisie, le Botswana, l'Égypte, Gabon et Maurice. L'eau étant un enjeu du XXI^e siècle, avec des risques de guerre et des conflits comme en témoigne les tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie pour le fameux Barrage de la renaissance, mais cela concerne tous les continents, face à la diminution de l'approvisionnement en eau en Afrique à la pénurie d'eau qui risque de frapper l'Afrique, il existe deux solutions principales innovantes le dessalement et la réutilisation de l'eau.

Sixièmement, renforcer les investissements notamment étrangers par l'amélioration du climat des affaires mais dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant, évitant la dilapidation des richesses comme par le passé, où selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 45 milliards de dollars de flux d'investissements directs étrangers ont été dirigés vers l'Afrique en 2022, année de la pandémie, soit 35 milliards de dollars de moins qu'en 2021 et ce parallèlement, la lutte contre la fuite des capitaux liée à la corruption, le quotidien français les Echos.fr, du 29/09/2020, estimant une fuite illicite de 85/100 milliards de dollars par an.

Septièmement, l'objectif est la promotion de la diversification de la production et des exportations, y compris la promotion de l'agro-industrie, des usines, des mines, des profils minéraux, du tourisme avec la réalisation d'investissements dans des secteurs fondamentaux susceptibles de contribuer à la croissance économique.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Mostaganem

Un réseau de passeurs de harraga démantelé

Les éléments de la Sûreté daïra de Sidi Ali, relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler une filière de passeurs constituée de trois (3) individus, parmi eux deux frères, originaires de la localité de Hadjadj dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris ce jeudi, de ce corps de sécurité.

Selon le communiqué, le réseau organise des opérations depuis les côtes

Mostaganémoises vers l'Espagne. Tout a été dévoilé suite à une plainte déposée par l'une des victimes qui a été arnaquée d'une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère. La traversée s'est soldée par un échec, suite à une surveillance accrue des garde-côtes, et les passeurs ont refusé de restituer l'argent aux candidats malheureux à l'émigration. Ce qui a incité ces derniers à porter plainte. Les investigations diligentes par la brigade de la Sûreté daïra de Sidi Ali ont permis d'identifier les trois organisateurs et arrêtés. Les trois présumés

organisateurs ont été présentés devant le procureur du tribunal de Mostaganem, précise le même communiqué. En dépit des risques que peuvent encourir les suicidaires lors des traversées et la désespérante précarité en Europe, la cruauté des passeurs est sans limite. Sans foi ni loi, ces criminels profitent d'une jeunesse désœuvrée, en lui promettent l'eldorado dans l'autre rive.

N.Malik

Sidi Bel-Abbès

Évaluation des risques sismiques et leur impact sur le développement social et économique

L'Université Djilali-Liabes a abrité, ce jeudi 23 mai 2024, à la salle des conférences du rectorat, un important événement de sensibilisation intitulé «Les «tremblements de terre : évaluation des risques sismiques et leur impact sur le développement social et économique».

Ce sujet de dimensions multiples a été animé par l'éminent professeur Maghraoui Mustafa, membre de l'Académie algérienne des sciences et technologies et directeur d'études à l'Institut de géophysique de Strasbourg, France, expert et consultant dans le domaine de la recherche et de l'analyse liés aux risques majeurs. L'évènement a vu la participation de professeurs, étudiants et spécialistes dans le domaine, où des explications ont été données sur comment protéger l'Algérie des catastrophes sismiques, tout en soulignant les souffrances de la région du nord de l'Algérie qui a connu plusieurs catastrophes sismiques au fil du temps, mettant en évidence sa proximité avec les limites des plaques tectoniques entre l'Afrique et l'Asie. M. Meghraoui a égale-



■ Wilaya de Sidi Bel-Abbès.

(photo > D. R.)

ment évoqué les tremblements de terre les plus importants auxquels l'Algérie a été exposée, dont le plus ancien a été celui de la ville d'Oran en 1790, puis le celui d'El Asnam en 1980 ainsi qui a frappé la ville de Boumerdes en 2003. Le professeur a mis en lumière sa participation aux opérations de sauvetage en Turquie où il a senti le profond respect que les autorités turques ont accordé aux éléments de la pro-

tection civile algérienne pendant leur intervention de sauvetage dans le séisme qui a sérieusement touché la Turquie cette année. La conférence a compris d'autres interventions et questions de professeurs et de participants sur le sujet, avant d'être clôturée par une dernière intervention du directeur de l'université, le professeur Bouziani Marahi, dans laquelle il a présenté ses remerciements au professeur Mustafa

Maghraoui en son nom et celui de tout le personnel de l'université Djilali Liabes, avant de conclure avec la nouvelle du lancement de la technique de vidéoconférence.

Djillali Toumi

INFO EXPRESS

Mostaganem

Le corps d'un noyé repêché à la plage de Sidi Medjdoub

Le corps sans vie d'un jeune homme de 20 ans, natif de Relizane, a été repêché, ce jeudi, vers 09h13 sans vie, suite à l'alerte donnée après sa disparition par les plongeurs de la Protection civile au large d'une plage de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris ce jeudi du lieutenant Mohammedi Mansour, chargé de la cellule de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya. Selon notre interlocuteur, le drame s'est passé ce mercredi vers 13h07 au large de la plage de Sidi Medjdoub, une zone rocheuse relevant de la commune et daïra de Mostaganem. L'enfant a été repêché par les éléments de la Protection civile qui ont déposé sa dépouille à la morgue de l'établissement hospitalier de Mostaganem. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame. A noter que lors de l'opération de recherche de l'enfant disparue, ayant duré deux jours, la direction de la Protection civile de la wilaya a déployé une équipe de plongeurs composée de quatre, un pneumatique et une ambulance, a-t-on souligné.

N.Malik

Mostaganem

Les auteurs du vol dans un atelier de construction neutralisés

A la suite d'une plainte déposée par la victime faisant état du vol commis dans un atelier de construction situé au quartier de la Salamandre à Mostaganem, les éléments de la quatrième Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de wilaya, se rendirent aussitôt sur les lieux, ce mercredi, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Mostaganem. Les voleurs ont pris des appareils utilisés dans la construction du bâtiment. Les investigations diligentes par les enquêteurs ont pu

repérer le voleur en question après avoir identifié sa publication dans sa page Facebook pour la vente du matériels volé. La victime elle-même avait l'intention d'acheter ce matériel publié sur la page Facebook après un accord entre les deux parties pour l'achat du matériel, puis l'envoyer dans une entreprise de livraison de colis située à Mostaganem. Il s'est avéré que le matériel acheté est celui qui a été volé. La poursuite des investigations a permis d'identifier le suspect qui fut appréhendé.

Munis d'un mandat de perquisition signé par le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les enquêteurs ont découvert à son domicile du matériel et des outils utilisés pour la construction. La victime a reconnu son matériel. Ce dernier a annoncé que ce matériel a été ramené de son ami qui exerçait avec lui dans le même atelier. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux mis en cause puis déférés devant la juridiction compétente.

N.Malik

Mascara

Deux morts et 4 blessés dans un accident de la route à Sig

La rue continue de faire des victimes dans la wilaya de Mascara. Un grave accident de la route s'est produit tôt durant la matinée de ce jeudi sur l'autoroute Est-Ouest dans la wilaya de Mascara, provoquant le décès de deux personnes et des blessures à quatre autres, selon un communiqué émanant ce jeudi, de la cellule de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya de

Mascara. Selon la Protection civile, l'accident est survenu ce jeudi vers 05h05, suite à une collision qui a impliqué deux véhicules touristiques sur l'autoroute Est-Ouest à hauteur de la commune Macta Douz. L'accident a provoqué la mort de deux jeunes âgés de 21 et 24 ans et des blessures à quatre autres âgés entre 22 et 30 ans. Des premiers soins leur ont été prodigués avant de les transférer vers

les urgences médicales de l'Hôpital de Mohammadia, tandis que les deux dépouilles mortelles ont été déposées au service de la médecine légale du même hôpital. Par ailleurs, l'on nous signale qu'une enquête d'usage a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer avec exactitude les causes de ce drame.

N.Malik

décryptages

Géopolitique

Pourquoi Israël et l'Occident s'effondrent-ils en tandem ?

Si l'occident évite aujourd'hui ostensiblement le colonialisme littéral (autre que celui pratiqué par Israël), il n'en poursuit pas moins une forme de colonialisme financiarisé et axé sur la recherche de rentes depuis la Seconde Guerre mondiale.

Alon Pinkas, ancien diplomate israélien de haut rang (bien connecté à la Maison-Blanche), dit tout haut la «réalité» sur Israël qu'il souligne et qui ne peut plus être cachée : « [Il y a maintenant] deux États [juifs] – avec des visions contrastées de ce que devrait être la nation. Il y a un éléphant dans la pièce israélienne – et «non» : ce n'est pas l'occupation, bien qu'elle en soit la cause principale». «L'éléphant dans la pièce, c'est Israël qui se divise progressivement mais inexorablement [en un État de haute technologie, laïque et libéral] ... et une théocratie juive suprématiste, ultranationaliste, aux tendances messianiques et antidémocratiques, qui encourage l'isolement». «Le sionisme s'est transformé, par le biais du mouvement des colons et des zélotes d'extrême droite, en une culture politique de type Massada, fondée sur le concept de la rédemption de l'ancien royaume sur la terre ancestrale. (Masada était un culte sicaire en 73 de l'ère chrétienne)». Pinkas poursuit : «En substance, une guerre civile fait rage en Israël. Elle n'a pas atteint le niveau de Gettysburg, mais le schisme profond et large devient évident. Les deux systèmes de valeurs politiques ne sont tout simplement pas conciliables. Le seul fil conducteur reste «Nous luttons contre les Arabes (ou l'Iran) pour notre existence», mais il s'affaiblit. C'est une définition négative de l'identité nationale : un ennemi et une menace communs, mais très peu de ce qui nous unit en termes de type de société et de pays que nous voulons être». «Même le récit commun le plus fondamental, la Déclaration d'indépendance, est aujourd'hui remis en question, certains de ses principes de base et de ses principes directeurs étant une source de conflit politique». «Bien sûr, on peut voir de quel côté du fossé Pinkas voit son monde, mais «au-delà de la réflexion sur le 7 octobre, on se rend de plus en plus compte que «l'unité», «un seul destin» et «nous n'avons pas d'autre choix et pas d'autre pays» sont devenus des clichés vides de sens et creux. Au contraire, de plus en plus d'Israéliens, des deux côtés de la ligne de partage, considèrent que leur pays est essentiellement divisé en deux entités distinctes (non réconciliables)». Cela vous semble-t-il familier, même si c'est dans un autre contexte ? C'est normal. Il s'agit en effet d'une métaphore de l'inexorable division de l'occident. La guerre à Gaza a précipité et aiguisé les schismes latents au sein de l'occident. Cela non plus ne peut être caché plus longtemps. D'un côté, il y a un projet d'ingénierie sociale (illibéral) qui se fait passer pour du libéralisme. D'autre part, un projet visant à retrouver les valeurs «éternelles» (même imparfaites) qui étaient autrefois à la



La guerre à Gaza a précipité et aiguisé les schismes latents au sein de l'Occident.

(Photo : D. R)

base de la civilisation européenne. Le conflit au Moyen-Orient a mis en lumière les parallèles entre les deux sphères de l'occident. Là encore, les parallèles et les similitudes sont gênants : Comme le dit Pinkas : «Le fossé est réel, il s'élargit et devient infranchissable. Les écarts et les fractures politiques, culturels et économiques se creusent, accompagnés d'un vitriol toxique qui se fait passer pour un discours politique. Même le récit commun le plus fondamental, la Déclaration d'indépendance, est aujourd'hui remis en question, certains de ses principes fondamentaux et de ses principes directeurs étant une source de controverse politique». Il fait référence à Israël, mais il en va de même aux États-Unis, où les principes fondamentaux et les principes directeurs de la Constitution (c'est-à-dire la liberté d'expression) sont une source de contestation politique. Il parle également de l'affirmation de la droite selon laquelle Tel-Aviv «est une bulle», mais il ajoute : «Pour ce qui est de la bulle, ils ont raison – mais New York est une bulle, Paris et Londres sont des bulles» – des bulles géographiques et idéologiques. Pourtant, Pinkas ne «comprend» pas le paradoxe qu'il crée : N'est-ce pas là le cœur du problème ? Les élites métropolitaines des États-Unis, obsédées par la technologie, s'opposent-elles au reste de la population (c'est-à-dire à l'Amérique d'outre-mer) ? Les bulles sont le problème, et non quelque chose qu'il faut balayer d'un revers de main. Aujourd'hui, des dizaines de milliers d'étudiants occidentaux protestent contre le massacre en cours des Palestiniens, tandis que les responsables institutionnels soutiennent pleinement l'anéantissement du Hamas et de tous les civils «complices» (ce qui, pour certains, inclut tous ceux qui vivent à Gaza). Ces deux visions du monde ne partagent aucune perception commune. Elles représentent des visions

contrastées de l'avenir – et de l'absence de leurs pays. Le 7 octobre a fait exploser les simulacres du «statu quo» en Israël et, dans le même temps, a démantelé l'ordre politique en Occident, comme en Israël. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que les deux visions polaires – celle d'une «histoire» nationale contestée et celle d'un avenir commun – sont authentiques pour chaque pays. Ces visions ont leur propre légitimité. Cela signifie que de simples correctifs politiques ne suffiront pas à liquéfier des esprits calcifiés. Chaque partie doit d'abord accepter la légitimité de «l'autre» (tout en restant en désaccord) pour que la politique devienne possible. Pinkas – en tant que métaphore – a une application plus large : Après avoir déclaré qu'il y a un éléphant dans la pièce israélienne – et non, ce n'est pas l'occupation – bien que ce soit sa cause principale», Pinkas ajoute plus loin dans son article qu'«Israël n'occupe pas seulement un territoire, mais environ 5 millions de Palestiniens». En effet, depuis 57 ans, Israël vit dans une boucle récurrente du septième jour de la guerre des Six Jours. Cette réalité, que l'on qualifiait dans les années 1970 de «temporalité prolongée», est devenue une caractéristique permanente de l'écosystème politique et géopolitique d'Israël. C'est un cadre qui est devenu le piège d'Israël. Pourquoi Israël et l'occident s'effondrent-ils en tandem ? Tout d'abord parce qu'ils sont devenus tellement interconnectés au niveau des structures de pouvoir (aux États-Unis et en Europe) qu'il est difficile de savoir qui a le plus de poids au sein de ces structures de pouvoir et de médias : Tel-Aviv ou la Maison-Blanche. Cela signifie une interdépendance en termes de position internationale de chacun et, par extension, une vulnérabilité à tout effondrement de la position mondiale. Ainsi, alors que l'occident évite ostensiblement aujourd'hui le colonia-

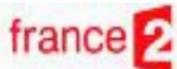
lisme littéral (autre que celui pratiqué par Israël), il a néanmoins poursuivi une forme de colonialisme financiarisé à la recherche de rentes depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce processus est également devenu un cadre permanent de l'écosystème politique et géopolitique occidental. La conséquence est qu'au fur et à mesure que le colonialisme des colons à Gaza apparaît de manière claire et sombre, la majorité mondiale considère qu'Israël et l'occident sont explicitement coloniaux. Aucune distinction n'est faite – l'ordre fondé sur des règles est considéré comme une autre itération de l'écosystème colonial. Ainsi, les événements à Gaza, entre autres, ont déclenché une nouvelle vague de sentiments anticoloniaux à travers le monde. Il s'agit d'une dynamique qui, en trouvant une forte résonance parmi les étudiants protestataires occidentaux (et parmi nombre de leurs aînés), est en train de fracturer les structures dirigeantes occidentales – menaçant ainsi la préparation soigneusement élaborée des élections présidentielles américaines de novembre. Enfin, l'intégration étroite des deux «structures» liées a débordé sur l'esprit de la politique étrangère de l'occident : Tout comme la réponse d'Israël au 7 octobre a été de s'en prendre au «Hamas» et à Gaza, l'occident, voyant son propre «écosystème hégémonique» contesté par la Russie et la Chine, imite Israël en considérant la force militaire comme la clé de sa propre dissuasion et de sa primauté mondiale. Le président Poutine, préfigurant les tensions actuelles avec l'occident, a critiqué à Munich en 2007, dans un discours décisif, ce qu'il a appelé la domination monopolistique des États-Unis dans les relations mondiales et leur «hyper-utilisation presque incontrôlée de la force dans les relations internationales». Il aurait pu dire la même chose d'Israël dans le contexte régional.

Alastair Crooke

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Météo
21.05 C'est Canteloup
21.10 La recrue
22.05 La recrue



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Ma maison de A à Z
20.35 Objectif palme
20.43 Un si grand soleil
21.10 Ouistreham
22.55 La révolte des femmes de chambre
23.57 Wanatsa (en enfance)



11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.30 Scènes de ménages
21.10 Mariés au premier regard
23.05 Mariés au premier regard
23.20 Amacoeur ou prince charmant



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Parlement : campagne des européennes 2024
20.05 Dans le rétro
20.27 De l'ombre à la lumière
21.10 Aux Jeux, citoyens !
22.40 La fulgurée
23.21 L'origine du monde



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.59 Par ici les sorties
20.50 Tirailleurs
23.12 Le Tigre et le Président
13.05 Elysium



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

19.45 Arte Journal



20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Europe 2024 :
22.30 Le compromis
19.25 Quotidien,



première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021



20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

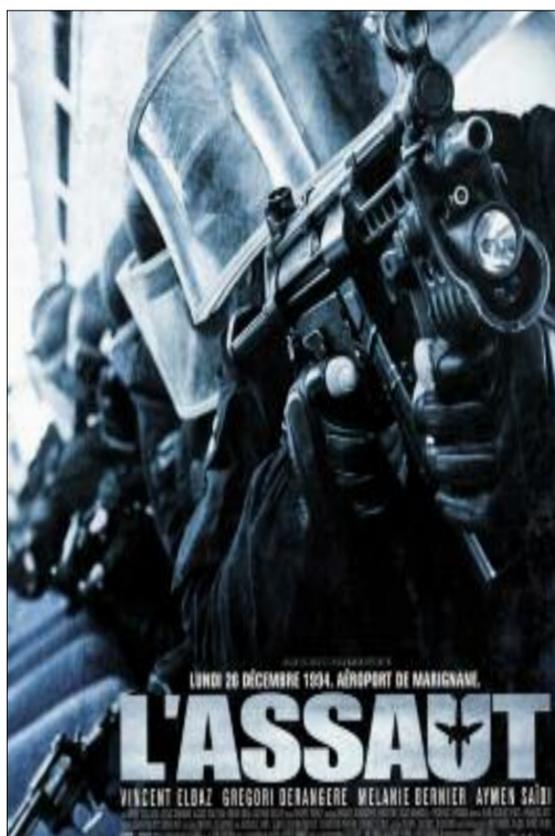


20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.04 L'assaut
20.50 Transformers : l'âge de l'extinction
22.35 Transformers

Sélection



Ciné Frisson - 19.04 L'assaut

Thriller de Julien Leclercq

→ Le 24 décembre 1994, à Alger, quatre terroristes du GIA prennent en otages les 227 passagers d'un Airbus d'Air France. Déterminés, ils abattent trois hommes.

Ciné Frisson - 20.50 Transformers : l'âge de l'extinction

Film d'action de Michael Bay

→ Désormais pourchassés par la CIA infiltrée par les aliens, les anciens alliés Autobots, emmenés par Optimus Prime, reprennent le combat pour sauver le genre humain de l'anéantissement.



Ciné Premier - 20.50 Tirailleurs

Film de guerre de Mathieu Vadepied

→ 1917 : la France a besoin de chair à canon dans les tranchées. Au Sénégal, alors colonie française, des rafles sont organisées dans les villages.

13^e FCIMS

LA SYRIE ET LA RUSSIE ANIMENT LA SOIRÉE DE CLÔTURE

Le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) s'est clôturé, mercredi soir à Alger, avec un concert animé par l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou «Musica Viva» de Russie et l'Orchestre symphonique national syrien, devant un public nombreux. Le public présent à la soirée de clôture, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que des ambassadeurs de Russie et de Chine et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été gratifié, deux heures durant, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, de prestations brillamment présentées. La première partie de la soirée a été animée par l'Orchestre symphonique national syrien, qui a enchanté le public avec un riche programme comprenant un bouquet de morceaux musicaux, tels que le deuxième mouvement du compositeur tchèque Antonin Dvorak. L'Orchestre symphonique national syrien a également exécuté des morceaux célèbres à l'instar de la «Danse d'Anitra», ainsi qu'un extrait de «Danses roumaines» du compositeur hongrois Bela Bartok, puisé de la musique populaire roumaine à rythme bohémien, entre autres. L'Orchestre a également joué une pièce de musique intitulée «De la Syrie à l'Algérie», en «gaga d'amour» symbolisant les relations profondes entre les deux pays, fortement apprécié par le public. En 2^e partie de soirée, l'Orchestre syrien a célébré le patrimoine musical arabe et algérien. A cette occasion, il a exécuté plusieurs morceaux, à l'instar de «Alaiki Mini Salam» et «Ya Rayah». De son côté, l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou «Musica Viva», sous la houlette du jeune Michael Antoninko, a joué des morceaux classiques et traditionnels du répertoire de la prestigieuse école russe universelle, sous les applaudissements du public, dont deux partitions du grand musicien Tchaïkovski, notamment sa merveilleuse «Sérénade», ainsi que «les Quatre Saisons» et «l'Automne» du célèbre musicien italien Antonio Vivaldi. Pour rappel, le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a été organisé par l'Opéra d'Alger «Boualem Bessaih» et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

R.C.

«Rekb Sidi Cheikh»

Une tradition séculaire qui mérite sa place au patrimoine mondial immatériel

La waâda ou Rekb de Sidi Cheikh, célébrée chaque année dans la région de Labiod Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, est considérée comme une manifestation traditionnelle qui mérite sa place dans le patrimoine mondial immatériel de l'Unesco.

Cette manifestation, avec toutes les significations qu'elle porte, qu'elles soient religieuses, spirituelles, culturelles, sociales ou encore historiques, est célébrée, chaque année, pour se remémorer les mérites du «wali salih Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Samaha, dit Sidi Cheikh», considéré comme l'un des symboles de la région et une source de fierté pour ses habitants, né en 1533 dans la région de Arbouate, ou dans la région de Chellala, toutes deux proches de la ville de Labiod Sidi Cheikh, et décédé en 1616.

Les habitants de la wilaya déléguée de Labiod Sidi Cheikh et de la wilaya d'El Bayadh, de manière générale, et ceux d'autres wilayas, et même de l'étranger, parmi les adeptes de la «tariqa cheikia», tiennent à célébrer ce rekb annuel, classé au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, depuis 2013. Cet événement constitue une occasion pour établir une connexion entre les générations et pour consolider les rapports des jeunes à leur identité et leur histoire.

«Sidi Cheikh est une figure unique et impérissable dans la mémoire collective de la population», indique le chercheur spécialisé dans l'histoire de la région et chef du service du patrimoine au niveau de la direction locale de la Culture et des Arts, Ammari Abdelkrim, ajoutant qu'il est l'une des figures emblématiques de la



région et le fondateur de la tariqa soufi «cheikhia», dont le siège est situé à Labiod Sidi Cheikh, en plus de son statut comme l'un des symboles du djihad et de la résistance populaire contre l'occupation espagnole de la région d'Oran aux 16^e et 17^e siècles. S'agissant de l'appellation de cette manifestation, Rekb ou Waâda, le chercheur dans le patrimoine et l'histoire de la région et dans le soufisme, Maazaouz Boubker, habitant de la région et l'un des organisateurs de l'événement, a indiqué que Waâda vient du mot waâd, qui signifie la promesse, la rencontre ou le rassemblement, rekb, vient pour sa part du fait que les habitants de la région de «Stitten», située à 35 km de la ville d'El Bayadh et 160 km de la ville de Labiod Sidi Cheikh, montaient sur des bêtes, dans une sorte de procession (Rekb) pour se rendre au rassemblement de Labiod Sidi Cheikh pour commémorer l'anniversaire de sa mort.

Concernant la raison du démarrage de la caravane de Astétine, la même source ajoute que le «wali saleh Sidi Cheikh» est décédé dans cette ville, suite à ses blessures dans une bataille contre les occupants espagnols sur les côtes oranaises, notant qu'il a recommandé qu'il soit enterré à Labiod Sidi Cheikh, alors appelée Labiodh tout court, la suite (Sidi

Cheikh) ayant été ajoutée après sa disparition.

D'autres sources historiques affirment que le début du rekb remonte à une histoire survenue pendant la vie de Sidi Cheikh, où il a guéri un des notables de la ville de Stitten par ses prières, d'une maladie difficile, ce qui a poussé les habitants de cette région à se déplacer pour lui rendre visite à Labiodh Sidi Cheikh, dans une procession (rekb), qui s'est poursuivie après sa mort. L'attachement des gens à cette personnalité s'est renforcé après sa mort, et ils se sont mis à se rencontrer autour de sa tombe, chaque année, pour commémorer ses exploits et lire collectivement l'intégralité du Saint Coran, dans une lecture appelé la Selka, de la part des adeptes de la tariqa cheikhia, et les porteurs du Coran, qui viennent des différentes régions du pays.

La waâda est également une occasion pour organiser des conférences religieuses, des semons, des cercles de dhikr et des lectures de son poème «Yakouta» de 178 vers, portant des significations spirituelles et des leçons de vie, selon le même spécialiste. En plus d'être une occasion pour la rencontre des familles et des amis, le rekb est une opportunité pour réconcilier les fâchés et pour se pencher sur les préoccupations des habitants, organisateurs

de la waâda, qui hébergent et restaurent les convives.

Les chevauchées fantastiques et les rencontres de Melhoun, une marque déposée de cette manifestation

Cet événement, auquel participe chaque année des milliers de visiteurs, est connu pour les performances collectives des équipes équestres de fantasia et de poudre à canon (Baroude), connues des habitants de la région et des amateurs d'équitation sous le nom de «El Aalfa», près de l'arène équestre appelée «El Faraa».

Les cavaliers, qui viennent des différentes wilayas du pays, avec leurs costumes traditionnels sur leurs Pur-sangs, décorés de selles ornées de motifs et dessins aux significations multiples, se donnent à fond dans leurs shows, où les cavaliers sur le dos de leurs chevaux récitent des vers de Melhoun, contant l'histoire de la région et son vieux patrimoine.

Des expositions sont organisées pour faire connaître l'histoire de la région et la ville Labiodh Sidi Cheikh, qui a bénéficié dernièrement d'une promotion à une wilaya déléguée de la part du président de la République, et de l'histoire de résistance de Ouled Sidi Cheikh, menée par les descendants de Sidi Cheikh, ainsi que les victoires de la Révolution du premier novembre, aux jeunes générations.

Les autorités locales travaillent en coordination avec tous les acteurs, tels que les responsables de la zaouia et des services de la commune, pour programmer des conférences et séminaires nationaux et internationaux auxquels participent un groupe d'élite de chercheurs et de spécialistes de l'histoire, du patrimoine, du soufisme et des sciences religieuses, pour présenter la personnalité éminente de Sidi Cheikh et l'histoire ancienne de la région.

R.C.

Arts plastiques

Lancement du concours du meilleur portrait de personnalités de Tébessa

Un concours du meilleur portrait de personnalités de la wilaya de Tébessa a été lancé mercredi dans le cadre de la 16^e édition du Salon national des arts plastiques.

Le concours initié par la maison de la culture Mohamed Chebouki met en lice 45 plasticiens de différentes wilayas pour peindre le meilleur portrait d'une des illustres personnalités de cette wilaya, dont le poète de la révolution, Mohamed Chebouki, le penseur, Malek Bennabi, cheikh Larbi Tebessi, les réalisateurs, Ahmed Rachedi et Mohamed Foudhil Hazorli, et l'inventeur, Mohamed Doumir. Ces artistes rivaliseront pour les

trois premières places du concours du meilleur portrait «premier du genre», a déclaré le membre du jury, l'artiste, Hamza Triki, de la wilaya de Constantine.

De leur côté, les participants ont souligné que cette édition se distingue par la participation d'un nombre important de plasticiens représentant les divers courants artistiques et par la tenue de ce concours qui plonge la manifestation dans une ambiance compétitive.

Azzedine Nabegha, plasticien de la wilaya d'Adrar diplômé de l'institut des beaux-arts de Mostaganem, qui a entamé le portrait de Malek Bennabi, a

indiqué que ce penseur et philosophe de la renaissance demeure une source d'inspiration et un modèle à imiter, estimant que le salon constitue une opportunité de rencontres et d'échanges entre artistes.

Les arts plastiques sont un domaine vaste et leurs écoles et courants sont très nombreux, a relevé le plasticien, Djemaï Khenfaïsse, d'Oum El Bouaghi, soulignant que sa participation au salon est un plus pour son parcours et une occasion de découvrir la nouvelle génération d'artistes.

Occupée à dessiner le portrait du cheikh, Larbi Tebessi, Aya Kroum miniaturiste de Tiaret

a mis l'accent sur l'importance de la formation et de multiplication de pareilles manifestations culturelles et concours qui permettent aux artistes de développer leurs talents.

La maison de la culture Mohamed Chebouki de Tébessa accueille depuis mardi la 16^e édition du Salon national des arts plastiques sous le slogan de «Theveste aux couleurs d'un artiste» qui sera clôturé jeudi par l'annonce des noms des trois meilleurs portraitistes participant au concours de cette édition.

R.C.

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 1445
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 1700
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00
12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00
18h30
Jijel, 08h10, 09h00
In Salah, 13h00
H. Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h 50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 10h05
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00



DÉPARTS

Rome vers

Alger, 13h40

Rimini vers

Alger, 11h00



DÉPARTS

Madrid vers

Alger, 13h00, 12h30, 13h00

Barcelone vers

Alger, 19h05

Alicante vers

Oran, 16h45



DÉPARTS

Caire vers

Alger, 15h30



DÉPARTS

Paris vers

Alger, 08h05, 1h55,

19h10

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

Marseille vers

Alger, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

Marseille vers

Béjaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Nice vers

Alger, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Alger, 12h30

Lyon vers

Alger, 13h00

Annaba, 13h50

Béjaïa, 10h40

Constantine, 16h15

Oran, 12h05

Sétif, 12h15



DÉPARTS

London vers

Alger, 14h05



DÉPARTS

Casablanca vers

Alger, 11h40

Casablanca vers

Oran, 09h10



DÉPARTS

Oujda vers

Alger, 18h15, 18h35

Dubai vers

Alger, 03h05

Djeddah vers

Alger, 03h40

Djeddah vers

Oran, 01h45



DÉPARTS

Tunis vers

Alger, 10h20, 15h50, 18h20

Constantine, 17h35

Météo



Samedi 25 mai
17°C

→ Dans la journée :

Ensoleillé
max 17°C ressentie 6°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Ciel dégagé
min 6°C ressentie 20°C
Vent modéré d'est

Alger :

Lever du soleil : 07:22
Coucher du soleil : 18:39

Santé

Ventre plat : on lutte contre les ballonnements

→ Maux de ventre, ballonnements...

Quelques règles simples permettent de retrouver confort et énergie et mieux digérer.

On mâche bien

Le processus de digestion débute dans la bouche. Plus nous mâchons, plus la salive et ses enzymes digestifs peut commencer à « travailler » en amont, et moins nous serons sujets aux ballonnements. À l'inverse, si les aliments sont avalés à moitié mâchés, des particules de nourriture plus grosses passent dans le système digestif, ce qui entraîne l'expansion de notre estomac. D'où un risque de « gonflette »...

Minceur : pour manger moins, mâchez plus On diminue les quantités

Plus on mange, plus la digestion est longue. Résultat : les aliments ont tendance à fermenter, et

on gonfle. Mieux vaut passer à quatre petits repas par jour, en mettant de côté le dessert du déjeuner pour le prendre vers 17 heures, par exemple. Ou même cinq repas en mangeant le fruit du petit déjeuner un peu plus tard dans la matinée, en collation.

Comment manger moins sans avoir faim

On limite le sel

Trop de sodium peut entraîner de la rétention d'eau, surtout au niveau de l'abdomen. On évite donc les plats surgelés préparés et on cuisine sans trop saler. Et on ne sort pas la salière pour ne pas rajouter du sel systématiquement. Si on aime la sauce soja, on la choisit à teneur en sel réduite. Il faut savoir aussi que notre principale source de sel est... le pain. Encore une bonne raison d'en manger moins.

(A suivre)

Recette du jour

TAJINE DE CHOU FLEUR ET BOULETTES DE VIANDE HACHÉE

INGRÉDIENTS

Sauce blanche :

- morceaux de poulet selon le nombre de personne (mais c'est facultatif, car il y a des boulettes de viande hachée)
- 1 oignon moyen
- 1 gousse d'ail écrasée
- un quart de botte de persil ciselé,
- sel, poivre noir, gingembre, 1 pincée de cannelle, coriandre en poudre.
- huile de table
- pois chiche en boîte.

Boulettes de viande hachée :

- 200 à 300 g de viande hachée
- 1 gousse d'ail écrasée
- persil haché
- 2 c. à soupe de riz cuit dans un peu d'eau salée
- sel, poivre noir, cumin
- 1 jaune d'œuf

Roses de chou fleur :

- 1 chou fleur moyen
- 50 g de fromage râpé



- persil
- 1 gousse d'ail
- 2 œufs
- sel, poivre noir

PRÉPARATION

Coupez de petites fleurs du chou-fleur, faites les cuire à la vapeur, écrasez les grossièrement à la fourchette, fouettez les œufs, incorporez le fromage râpé, le persil, l'ail, le sel et le poivre, incorporez le chou-fleur, remplissez les empreintes de moule en silicone avec ce mélange (vous pouvez beurrer et farinez votre moule), faites cuire une trentaine de minute dans un four préchauffé à 180°C, pour la sauce blanche.

Faites revenir l'oignon haché dans un peu d'huile, ajoutez l'ail, le poulet et assaisonnez de gingembre, un peu de coriandre en poudre, une pincée de cannelle, sel et poivre.

Laissez bien mijoter, couvrez d'eau et laissez cuire, préparer les boulettes de viande hachée mélangez la viande, l'ail écrasé, un peu de persil ciselé, du sel, du poivre noir, ajoutez le riz et le jaune d'œuf, et malaxez délicatement, formez des boulettes moyennes, et faites les frire dans un peu d'huile, juste pour donner une belle couleur. Une fois le poulet cuit, retirez de la sauce, mettez dedans les boulettes de viande hachée et les pois chiche, laissez réduire juste un peu la sauce, et voilà votre plat est prêt. Présentez en décorant la sauce avec les roses de chou-fleur.

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage gaz :

021.68.44.00

Dépannage électricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENTMV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Collège technique national de la FAF

Nécessité de mettre en avant les compétences algériennes

→ Les participants au collège technique national de la Fédération algérienne de football, réunis mardi à Alger, ont mis en évidence dans leurs conclusions la nécessité de passer à l'action et mettre en avant les compétences algériennes, notamment chez les jeunes catégories.



Les participants au collège technique lors de la réunion à Alger. (Photo > D. R.)

Le collège technique national a tenu sa deuxième réunion mardi portée, essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison à venir.

Le vice-président de la FAF et chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel, Mohamed El Amine Mesloug a indiqué dans son allocution que «le football évolue à une vitesse importante et nous devons aller vers la concertation avec l'ensemble des acteurs pour suivre cette évolution».

«Notre rôle à la fédération, c'est la gestion, et le développement c'est de votre ressort, vous les techniciens. Désormais, on doit passer à l'action, aller sur le terrain et obtenir des résultats concrets, notamment chez les jeunes catégories et pour cela, nous devons mettre en avant les compétences», a-t-il dit.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad a profité de cette occasion pour transmettre le message du président de la FAF, Walid Sadi, qui a insisté pour la

tenu de ce collège technique national. «Nous voulons réellement instaurer un environnement de confiance avec nos techniciens et nos experts pour assurer le développement de notre football. On doit absolument privilégier la communication entre les différents acteurs du football national. Tout jeune joueur de notre pays a le droit d'avoir de l'espoir. Notre rôle c'est de créer cet espoir et le rendre possible», a relevé Bouzenad.

Près d'une soixantaine de techniciens ont pris part à

cette réunion importante qui a regroupé les différents sélectionneurs nationaux, les directeurs techniques régionaux, les directeurs techniques de wilayas, les directeurs sportifs des 16 clubs de l'élite, les experts techniques ainsi que les stagiaires de la première promotion pour l'obtention de la licence CAF Pro.

Sous la direction du Directeur technique national, Ameer Mansoul, cette réunion fut été très riche en enseignements et les conclusions tirées vont désormais être présentées à l'occasion de la prochaine réunion du Bureau fédéral pour validation.

Saadane nommé coordinateur général du collège technique national

Par ailleurs, l'ex sélectionneur national, Rabah Saadane, a été nommé Coordinateur général du collège technique national, a indiqué la Fédération algérienne sur son site officiel. Cette nomination intervient suite à la décision du président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi en concertation avec

le directeur technique national, Ameer Mansoul, indique la FAF.

«Je suis heureux de pouvoir servir une nouvelle fois mon pays. Je remercie encore une fois le président de la FAF, Walid Sadi pour sa confiance. Je serai honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique est une excellente chose pour notre football et tous ensemble on fera le nécessaire pour contribuer à sa progression», a déclaré le doyen des entraîneurs algériens, Rabah Saadane.

De son côté, le directeur technique national a déclaré à propos de cette nomination : «Nous sommes heureux à la direction technique de pouvoir compter sur l'un des monuments du football algérien, en l'occurrence, Rabah Saadane. Je suis convaincu qu'il apportera beaucoup à notre football de par ses connaissances, ses expériences et son vécu. Le football algérien a besoin de lui et nous sommes honorés de l'avoir parmi nous».

R. S.

Ligue 2 amateur

Un match à huis clos pour le WAB

→ Le WA Boufarik, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2, a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 40.000 DA pour "mauvaise organisation de la rencontre" qui avait opposé son équipe au RC Arbaâ le 18 mai courant, pour le compte de la 27 journée, a annoncé mercredi la Ligue nationale du football amateur.

Le WAB a été tenu responsable également du fait que "des personnes étrangères étaient présentes dans le couloir menant aux vestiaires après la fin de la première mi-temps".

La Commission de discipline de la LNFA avait déjà fait ce reproche au WAB et c'est ce qui explique la sévérité de sa sanction, car elle l'a traité en tant que récidiviste.

Côté RC Arbaâ, la CD de la LNFA a décidé d'infliger quatre matchs de suspension au joueur Abdelrahmane Nasri, dont un avec sursis, «pour contestation de décision et comportement antisportif

envers officiel de match en fin de partie».

L'instance a précisé que l'avertissement dont avait écopé Nasri au cours de ce derby de la Mitidja «n'a pas été comptabilisé», en ajoutant que la sanction du joueur a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA.

Plusieurs autres sanctions ont été prononcées au cours de cette séance, et dont la plus importante a probablement été celle du président de section du NRB Teleghma, Toufik Boudiaf, ayant écopé de six mois de suspension de toute fonction officielle, dont trois mois avec sursis, à compter du 4 mai courant.

Il est reproché au dirigeant du NRBT d'avoir pénétré sur le terrain en plein match contre le MO Constantine, et sa contestation de décision envers un officiel de la rencontre, alors qu'il était déjà sous le coup d'une suspension de six mois, prononcée le 29 novembre 2023.

MC El Bayadh

L'entraîneur Abdelhak Belaid de retour

→ Le technicien Abdelhak Belaid a fait son retour à la tête de la barre technique du MC El Bayadh, après quelques mois de son départ de cette équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football, a-t-on appris auprès de la direction du club.

Belaid (34 ans), qui avait succédé à Abdenour Hamici lors des premières journées du championnat, a remplacé cette, fois-ci, Larbi Morsli qui n'a pas fait long feu à la barre technique de la formation du Sud-ouest du pays. Morsli, qui a débuté l'exercice en cours à l'ASM Oran (Ligue 2), a jeté l'éponge à l'issue du précédent match à domicile contre la JS Kabylie (1-1) pour le compte de la 26e journée. Il avait, à son tour, pris le relais de son collègue Hadi Khezzer, dont le passage avec le

MCEB n'a duré que l'espace de quelques semaines. La principale mission confiée au revenant Belaid, qui avait démissionné peu avant la fin de la phase aller pour des raisons de santé, est de sauver les Bleu et Blanc de la relégation, précise-t-on de même source.

Le «Mouloudia», qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 12e place au classement avec 32 points, devançant de six unités le 15e et avant-dernier, l'ES Ben Aknoun (premier potentiel relégable) qui compte néanmoins un match en retard à livrer face à l'USM Alger.

Lors de la prochaine journée, les protégés de Belaid rendront visite, dimanche 26 mai, au CR Belouizdad.

Mondial Para-athlétisme (7e J)

Titre et record mondial pour Skander Djamil

L'athlète algérien de para-athlétisme Athmani Skander Djamil est devenu le nouveau champion du monde de l'épreuve du 400m, classe T13, à l'issue de sa victoire, jeudi en finale des 11es Championnats du monde de para-athlétisme qui se poursuivent à Kobe au Japon jusqu'au 25 mai, établissant un nouveau record du monde de l'épreuve.

Après s'être brillé, lors de la finale du 100m (T13), médaillé d'or, et en demi-finale de la course du 400m, remportée haut la main, Athmani Skander Djamil s'est une nouvelle fois distingué, lors de la 7e journée des joutes de Kobe, en s'adjugeant aisément en finale du 400m en 46.44, avec une certaine facilité qui d'ailleurs lui a permis d'améliorer au passage son record du monde de la distance qu'il détenait depuis les jeux paralympiques de Tokyo en 2021 (46.70). L'après-midi de la 7e journée des Mondiaux de Kobe n'a pas été, par contre, prolifique pour la lanceuse Asmahane Boudjadar qui a terminé le concours du poids F32 au pied du podium, avec un jet à 7,02 mètres.

Dans la matinée de la journée, la palme d'or de la participation algérienne est revenue à la lanceuse et championne paralympique en titre, Safia Djelal qui a offert à l'Algérie une autre médaille en vermeil au lancer de poids (F57), améliorant au passage son propre record du monde. Djelal a lancé son engin à 11,62 mètres.

«Djelal était vraiment déterminée à s'imposer et prouver qu'on peut compter sur elle dans les grands rendez-vous. Il a passé des moments difficiles durant une certaine période de l'année, mais elle avait la force physique et surtout mentale pour réussir ce qu'elle a réalisé ici à Kobe. Elle est forte», a dit de lui, la DEN.

Dans le même concours, sa compatriote Nassima Saifi est montée sur la 3e marche du podium avec un jet à 10,31 mètres, derrière la médaillée d'argent, la Chinoise Xu Mlan (10,93m).

La moisson en médaille de l'Algérie durant cette journée, a été agrémentée par une autre médaille de bronze décrochée par l'athlète Mokhtar Didane en finale du 100m T36, courue en 12.35 (345).

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis : Le championnat prendra fin le 15 juin

La Ligue de football professionnel a dévoilé le programme de la dernière ligne droite du championnat professionnel Mobilis, qui prendra fin le samedi 15 juin prochain, avec le déroulement de la 30e et dernière journée. Le bal de cette dernière ligne droite de la saison 2023-2024 débutera par la 27e journée, prévue les samedi et dimanche 25 et 26 mai courant, alors que les 28e et 29e journées se dérouleront respectivement les vendredi 7 juin et mardi 11 juin. Ces quatre dernières journées du championnat seront entrecoupées par le déroulement des matchs en retard, comptant pour la mise à jour des 23e et 24e journées.

Ainsi, le match entre l'USM Alger et l'Etoile Sportive de Ben Aknoun, comptant pour la 23e journée de Ligue 1, se jouera le jeudi 30 mai courant, avant de laisser place à un chaud duel, entre le CS Constantine et l'USM Alger, prévu le lundi 3 juin pour la mise à jour de la 24e journée. Le match USMA - ESBA sera décisif pour le maintien de Ben Aknoun parmi l'élite, alors que le choc CSC - USMA concernera le haut du tableau, notamment, la lutte pour la deuxième place.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publ@yahoofr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Ligue 1 Mobilis

Le championnat prendra fin le 15 juin

le match à suivre football

Menacé de relégation

Le MCO 2e meilleure équipe de la phase retour

Ligue 2 amateur

Un match à huis clos pour le WAB

La CAF continue de faire étonner

La remise du trophée par un enfant au capitaine de l'équipe de football du Zamalek a été selon quelques observateurs un mauvais signal de l'organisation de la cérémonie, où le président de la Confédération africaine de football n'affichait une disposition à remettre le trophée, ensuite c'est le représentant marocain qui quitta le podium pour éviter de féliciter les champions.

Dans ce cafouillage, le Conseil d'administration du club égyptien de Zamalek a rejeté le communiqué publié par la CAF concernant l'organisation de la finale de la Coupe de la CAF, qui s'est tenue dimanche au stade du Caire. C'est comme un coup de tonnerre qui illumine la capitale égyptienne. Que peut bien signifier ce communiqué, s'est interrogé un Égyptien interrogé par une chaîne télé...

Le Zamalek en colère

Une source au sein du conseil d'administration de Zamalek a révélé au site égyptien « Al-Watan Sport » que l'administration du club prévoit de répondre officiellement à la CAF, rejetant en bloc les accusations portées dans son communiqué. Cette réponse sera accompagnée de preuves, de documents et de vidéos des incidents survenus lors de la finale. La source a précisé que le conseil de Zamalek insistera dans sa lettre sur le fait que la CAF est entièrement responsable de l'organisation du match, y compris la remise des trophées, et que le club n'a joué aucun rôle dans ces aspects.

La CAF condamne

C'est un communiqué de la CAF qui souleva cette poussière et qui provoqua des réactions du côté de la sphère des pharaons Confédération africaine de football avait publié un communiqué officiel condamnant les incidents survenus lors de la finale de la Coupe de la Confédération entre Zamalek et la Renaissance de Berkane. Le communiqué déclarait : « La CAF condamne le mauvais comporte-



■ Le Conseil d'administration du Zamalek a rejeté le communiqué de la CAF.

(Photo > D. R.)

ment des spectateurs pendant et après le match retour de la finale de la Coupe de la Confédération entre Zamalek et la Renaissance de Berkane, qui s'est tenu au Caire le dimanche 19 mai. » Il ajoutait que la CAF avait soumis les événements aux autorités compétentes pour enquête et pour prendre des mesures disciplinaires, si nécessaire, concernant les incidents, le comportement des supporters de Zamalek, de ses joueurs, de ses responsables et de toute autre partie impliquée pendant et après le match.

Amende de 2,4 millions d'euros pour Zamalek

La CAF «ne doit pas tomber dans le piège qui pousse à détruire voire diviser les fédérations africaines, la division semble

devenir réelle, elle s'accélère et devient dangereuse pour le foot, c'est ce que nous ne souhaitons pas» réagit un supporter « Alors que la gestion du club va bénéficier d'une prime de compétition qui s'élève à 2 millions de dollars». Ce n'est pas un secret que Zamalek souffre d'une crise financière, et cette somme va beaucoup aider le club à payer l'amende qui lui est imposée et qui atteint les 2,4 millions d'euros, afin qu'il puisse recruter des joueurs, d'autant que les Blancs ont été suspendus de recrutement une autre fois par la FIFA à cause des arriérés de l'ancien attaquant de l'équipe Khaled Boutaib», rapporte un journal du Caire.

Zamalek retrouve sa place sur le podium

Mais le plus grand profit tiré par Zamalek, de cette compétition, c'est de retrouver sa place sur le podium continental. Ce qui va donner l'occasion aux joueurs de regagner confiance et de croire en leurs capacités après une longue période d'incertitude. «Cette victoire est très importante et elle aura d'importantes conséquences sur l'avenir de l'équipe qui est en passe de reprendre sa position habituelle sur la scène locale et continentale», conclut Hussein Labib, président du club.

H. Hichem

■ France 2 : Lyon - Paris-SG à 20h
 ■ Bein Sports 2 : Real Madrid - Betis Séville à 20h

La Der

Menacé de relégation, le MCO 2^e meilleure équipe de la phase retour

Le MC Oran a porté à 20 son total-points au cours de cette deuxième partie du championnat de Ligue 1 de football après sa victoire à domicile face à l'USM Alger (1-0), mardi soir en match en retard, poursuivant avec succès son opération de sauvetage pour éviter la relégation.

Seul le MC Alger, qui a été sacré, vendredi dernier, champion d'Algérie à quatre journées de la fin de l'épreuve, a fait mieux que le MCO au cours de cette seconde tranche de la compétition en récoltant 24 points en 11 rencontres.

Le club oranais n'a d'ailleurs concédé qu'une seule défaite en cette phase retour du championnat, lorsqu'il était battu sur le terrain de la JS Kabylie (3-1), le 16 avril dernier, dans le cadre de la 23e

journée. Il est parvenu, en revanche, à réaliser cinq victoires et cinq matchs nuls, dont quatre à l'extérieur. Malgré cette résurrection des «Hamraoua», qui avaient obtenu neuf points seulement en 15 matchs de la phase aller, ils n'ont pas encore assuré leur maintien parmi l'élite, même si leur succès contre l'USMA leur a permis de se hisser à la 14e place, laissant la 15e, synonyme de premier relégable, à l'ES Ben Aknoun, qui compte 26 points, et un match en moins à livrer face à l'USM Alger. L'entraîneur de la formation d'Al-Bahia, Youcef Bouzidi, en poste depuis janvier dernier, s'est dit, à l'issue de la rencontre face à l'USMA, "réjoui" par le fait que ses protégés ont réussi à se défaire de la «guigne» qui les a poursuivis à domicile pen-

dant la phase aller où ils se sont inclinés à quatre reprises au stade Ahmed-Zabana.

Il a, en outre, qualifié de "finales" les quatre matchs qui restent au menu de son équipe, dont le prochain qui sera à «six points». Les Oranais accueillent, dimanche 26 mai, l'ES Ben Aknoun, un concurrent direct dans la bataille du maintien, avant de se rendre à Constantine pour affronter le CSC (7 juin), qui lutte pour la deuxième place qualificative pour la Ligue des champions africaine. Lors des deux dernières journées du championnat, les «Hamraoua» accueillent le MC El Bayadh (11 juin) et se déplacent à Alger pour affronter le MCA au titre de la 30e et ultime journée programmée pour le 15 juin. ■